

# la lettre DE VILLERS

**Paléospace l'Odyssée :  
ouverture 20 avril 2011**





## Horaires d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer  
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle  
14 640 - Villers-sur-Mer  
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25  
Site : [www.villers-sur-mer.fr](http://www.villers-sur-mer.fr)  
e-mail : [mairie@ville-villers-sur-mer.fr](mailto:mairie@ville-villers-sur-mer.fr)

## Jours de réception en Mairie

### Gérard Vauclin

Maire

Mercredi de 10h à 12h sur rendez-vous.  
Tél. 02.31.14.65.00

### Jean-Paul Durand

1er Adjoint au Maire en charge des associations, de la réglementation, du régime de la suppléance du Maire, des subventions, de la jeunesse et des sports, de l'ensemble sportif et des tennis couverts, de l'hygiène et de la sécurité.  
Samedi de 11h à 12h

### Patricia Forin

2ème Adjoint au Maire en charge de la gestion de la plage, de la culture, du tourisme, du mandatement, du centre aéré, de l'école et du restaurant scolaire, des espaces verts.  
Jeudi de 10h30 à 12h

### Pierre Aubin

3ème Adjoint au Maire en charge de la voirie, de l'éclairage public, de l'assainissement, de l'effacement et du renouvellement des réseaux, de la commission de sécurité "circulation et stationnement", des bâtiments publics, de la gestion des marchés.  
Lundi de 10h30 à 12h

### Catherine Vincent

4ème Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, de l'environnement, de la propreté de la commune, des espaces naturels, des chemins piétonniers, du développement durable.  
Mardi de 9h30 à 12h sur rendez-vous.  
Tél. 02.31.14.65.09

## Jours de réception en Mairie annexe

### Monique Bécél

5ème Adjoint au Maire en charge du domaine social et des personnes âgées, de la gestion du CCAS, du cimetière, du logement, en ce compris Malpelo et la Celloise.  
Vendredi de 10h30 à 12h

### Conseiller délégué :

### Thierry Drège

Vie des quartiers.

## ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ? L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.

Pour tous renseignements et inscriptions vous pouvez contacter la mairie annexe ou téléphoner au : 02.31.81.59.33

### Permanences

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

## Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, à compter du 4 janvier 2010, uniquement sur rendez-vous, à la Mairie Annexe, 8, rue Boulard : les 1er, 3ème, (voire 5ème) lundi de chaque mois de 9h à 11h. Prendre rendez-vous au 3646.

Sans rendez-vous : les 2ème et 4ème lundi de chaque mois de 9h à 11h45.

## ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados  
Antenne de Villers sur Mer  
Mairie annexe - 8 rue Boulard - 02 31 14 65 13

## Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans

Elles ont lieu, chaque mardi, à la Mairie annexe : 9h30 - 12h / 13h30 - 17h  
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

## Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

## La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante : [villers14.tourisme@wanadoo.fr](mailto:villers14.tourisme@wanadoo.fr)

## Recensement militaire

Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 1995, doivent se faire recenser entre les mois d'avril et juin 2011 en Mairie, munis du livret de famille.

## Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :  
- du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles\* ;  
- en mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs ;  
\*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

## Déchèterie de «Cœur Côte Fleurie»

● **Horaires d'ouverture :**  
Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

● **Ramassage des encombrants :**

Le 1er lundi de chaque mois.

● **Ramassage des déchets verts (herbes, branchages...):**

Les 2e et 4e lundis de chaque mois.

● **Conteneurs :**

- place du 11 novembre
- parking Villers 2000
- rond point des Tennis
- Bois Lurette
- parking Comtesse de Béarn
- avenue de la Brigade Piron face Vé Maine
- place Loutrel
- angle rue des Martrois /avenue des Gabions
- avenue Jean Moulin

# à votre SERVICE

## Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

## Ramassage des déchets

Les déchets verts et objets encombrants sont exclusivement ramassés les jours prévus à cet effet.

Encombrants : 1er lundi de chaque mois

Déchets verts : 2ème et 4ème lundi de chaque mois

**En dehors de ces périodes, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.**

## Collecte des ordures ménagères

### ● LUNDI ET JEUDI

ACACIA rue des - ARMISTICE rue de l' - AVENIR rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BOFFZEN rue de - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CIVILE rue - COMMERCE rue du - EGLISE rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FRANCHETTI rue du Cdt. - GABIONS av. des - GAULLE rue du Gal. de - GOELANDS rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - JARDINS rue des - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - LOUTREL rue - MARTROIS rue des - MER rue de la - MERIDIEN rue du - MERMOZ place Jean - MOUETTES rue des - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLUVIERS imp. des - RAVENELLES rue des - REPUBLIQUE av. de la - ROSES rue des - ROSIERE rue de la - SAINT-FERDINAND rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SAUVAGINE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - TENNIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com. - WICKHAM rue de

### ● MARDI ET VENDREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOUCICAUT rue - BRIGADE PIRON av. de la - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FORIN rue - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - MAI rue du 8 - MERMOZ place Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLANQUETTE rue de la - SAINTE-ANNE rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

### ● MERCREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - AMMONITES rue des - BEARN rue de la Comt. de - BOIS Ch. du - BOIS-LURETTE Carr. de - BOSQUETS rue des - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHENAL rue Marthe - CLAIROUIN rue Denise - CLEMENCEAU av. Georges - CONVERS rue - DAUPHINS imp. des - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - ETANG rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GAULLE rue du Gal. de - GUYNEMER rue - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - MER rue de la - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - SAINT VAAST Ch. - SAN-CARLO rue de - SANDRET rue - STRASBOURG rue de - TAMARIS rue des - VERDUN rue de

### ● SAMEDI

AMMONITES rue des - ARMISTICE rue de l' - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOIS-LURETTE Carr. de - BRIGADE PIRON av. de la - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CHENAL rue Marthe - CLEMENCEAU av. Georges - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PITRE CHEVALIER Bd - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

### ● DIMANCHE

BEAUMONT rue de - BOIS Ch. du - BOSQUETS rue des - BRIGADE PIRON av. de la - CD 27 - CHAMPS RABATS - CHATEAU Ch. du - CONVERS rue - DIVES Rte de - EGLISE AU PARC Ch. de l' - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GAULLE rue du Gal. de - MARIE-LOUISE Rd-pt - MARTROIS rue des - MERMOZ place Jean - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SAINT VAAST Ch. - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - TAMARIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com.

# la lettre DE VILLERS

AVRIL 2011 - N°115

- p. 2 à votre service
- p. 3 État Civil

## *Vie communale*

- p. 4 Conseil municipal du 14 janvier 2011
- p. 5 Conseil municipal du 25 mars 2011
- p. 7 Travaux
- p. 8 Cahier spécial : Villers-sur-Mer votre commune
- p. 14 Les rendez-vous du Villare
- p. 17 Les grands événements : Festival de Scrabble
- p. 18 L'Odyssée - Le Paléospace
- p. 20 Anne-Louise Brion de Jouy et Benjamin Franklin
- p. 20 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- p. 21 Communauté de brigades de Gendarmerie
- p. 21 Les pompiers
- p. 22 Déjeuner des anciens
- p. 24 Andrée Rosso a fêté ses 100 ans
- p. 24 Un après-midi à la Vé Maine
- p. 25 Écoles

## *Vie associative*

- p. 26 Villers Accueil
- p. 26 Association des Familles Villersaises
- p. 27 Association paléontologique
- p. 27 En avant scène !
- p. 28 Bibliothèque pour tous
- p. 28 Comité de Jumelage
- p. 29 ASPEC
- p. 29 ADMR
- p. 30 Conférence Saint Vincent de Paul
- p. 30 DireLire
- p. 31 Association des Anciens Combattants
- p. 32 ASVBB
- p. 32 Tennis Club
- p. 33 Volley-Ball
- p. 33 CNV
- p. 33 Pétanque Club
- p. 34 AJV
- p. 35 Création d'un EPICsportif

## *Office de Tourisme et d'Animation*

- p. 36 Un premier trimestre encourageant
- p. 36 Les ateliers du Méridien
- p. 37 La documentation 2011 est arrivée
- p. 37 Fanny Pauwels est la nouvelle directrice de l'animation
- p. 37 La sécurité, une priorité
- p. 38 Les ateliers du Méridien
- p. 38 L'atelier des p'tits chefs
- p. 38 Le cinéma
- p. 39 Programme des animations
- p. 40 La tulipe est en fête

# État civil

## *Naissance*

**Lylou CHAMPION, le 30 novembre 2010**

## *Décès*

**Madame Lina FONTEIX, décédée le 13 janvier 2011**

**Madame Micheline SUZAN, décédée le 23 février 2011**

La lettre  
DE VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.64€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

Directeur de la Publication : Gérard Vauclin, Maire  
Rédaction : Annie Mathieu, Office de Tourisme, associations, X  
Photographies : Annie Mathieu, Office de Tourisme, associations, X  
Conception graphique - Mise en page : Benoît Millet  
Impression : Escandre-Sorel - Touques

# CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2011

## ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Selon la procédure, il est procédé à l'élection du secrétaire de séance. Nathalie MAHEUT est élue secrétaire de séance à l'unanimité. Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité.

## AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL : PERIMETRE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Le conseil d'administration du Conservatoire de l'Espace littoral et des rivages lacustres, en date du 23 Octobre 1997, après consultation des communes de Villers-sur-Mer et Blonville-sur-Mer, a autorisé l'établissement à intervenir sur le site des Marais de Villers/Blonville dans un périmètre de 116 hectares. Aujourd'hui, le Conservatoire est propriétaire de 40 hectares sur ce territoire.

Compte tenu du contexte, de la structure et de la dynamique foncière dans ce secteur, le Conservatoire du Littoral projette de procéder à l'acquisition des terrains par voie d'expropriation sous DUP (Déclaration d'Utilité Publique), précision faite que le Camping de la Plage à Blonville-sur-Mer en sera exclu. Il est également précisé que le Conservatoire ne souhaite pas procéder à l'expropriation des terrains appartenant à la Commune de Villers-sur-Mer, inclus dans le périmètre de la DUP.

C'est pourquoi, préalablement au lancement de la procédure, le Conservatoire du Littoral souhaite connaître l'avis du Conseil Municipal de Villers sur Mer.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité : émet un avis favorable sur le périmètre concerné par la DUP tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'Administration du Conservatoire du Littoral.

## BASE MINIMUM DE CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES

Un nouveau dispositif de fixation des minimums de CFE a été mis en place par la loi n° 2009-1673 de finances pour 2010 (article 2-6.1.31). Les communes et les EPCI peuvent fixer une base minimum de CFE comprise entre un minimum de 200€ et un maximum de 2.000€, par délibération prise avant le 1er octobre, d'une année pour une application l'année suivante.

Cette contribution a pour base d'imposition la valeur locative des seuls im-

meubles à la disposition des entreprises (article 1467 du CGI).

Cette base minimum fixe le seuil en deçà duquel la cotisation minimum de CFE est exigible.

De plus, pour les redevables qui ne disposent d'aucun terrain ou local :

Les redevables domiciliés en application d'un contrat de domiciliation commerciale sont redevables de la cotisation minimum au lieu de leur domiciliation ; Les redevables non sédentaires sont redevables de la cotisation minimale établie au lieu de la commune de rattachement mentionné sur le récépissé de consignment prévu à l'article 302 octies du CGI.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité : fixe la base minimum au maximum à 2000 € ( avec le montant indexé sur l'indice des prix et /ou suivant les règlements qui le modifierait) avec effet pour l'année à venir.

## BUDGET EPIC DES ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS

L'EPIC des activités sportives et de loisirs a été créé au 1er janvier 2011. Cette structure, pour fonctionner, se doit d'être dotée d'un budget.

Après validation, à l'unanimité par le Conseil d'Administration de l'EPIC des activités sportives et de loisirs du budget 2011, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- adopte le budget 2011 présenté par l'EPIC des activités sportives et de loisirs ; autorise, si nécessaire, pendant la période transitoire dans l'attente de l'obtention des formalités nécessaires (n° SIRET / SIREN ; n° de collectivité...) à tenir une comptabilité de service rattachée au budget général en autorisant les régularisations d'écriture en fin d'année, et ce, sur demande du Trésor Public ;
- autorise le versement d'une avance de 15.000 €.

## OUVERTURE DE CREDITS

Comme de coutume, pour fonctionner jusqu'au budget, qui vous sera proposé en mars, il convient de procéder à des ouvertures de crédits.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité autorise les ouvertures de crédits suivantes :

Op 01/11 : Acquisition Matériel 2011  
Cpte : 2184 : Mobilier : 40.000 €

Op 02/11 : Travaux Bâtiments 2011  
Cpte : 2313 : Construction : 120.000 €

OP 03/11 : Acquisition d'œuvre d'Art  
Cpte : 2184 40.000 €

## SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- attribue la subvention exceptionnelle suivante, qui est accordée dans le cadre du premier salon du modélisme.RMC 50 (Rail Miniature Club) : 550 €
- de plus, il est attribué la subvention de 500 € à l'Association de Défense du Littoral Villervillais.

## REDEVANCE SPECIALE

La redevance spéciale peut être assujettie à toute personnes physique ou morale, indépendamment de sa situation vis-à-vis de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, dès lors qu'elle utilise le service public de collecte et de traitement des déchets. Sont concernés par la redevance spéciale :

- les commerçants, artisans, activités de service, bars, restaurants...
- les locaux exonérés de plein droit du paiement de la Teom – usines- et surtout les locaux publics.

Cette redevance est fixée par le Conseil Municipal qui en assure le recouvrement. Bien entendu, le tarif est calculé en fonction du coût et du service rendu (coût de gestion en fonction des moyens humains et matériels utilisés).

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- instaure cette redevance spéciale auprès des métiers sus-indiqués, et ce, à compter de l'achèvement des formalités administratives, étant indiqué, que par arrêté individuel il sera fixé les conditions relatives à chaque entité commerciale.

## RAVALEMENTS DE FAÇADES

- Copropriété, 77/79 Avenue de la République : 650 €

## ADHESION A L'ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DURABLE EDDEN

Le Maire propose l'adhésion à l'Association EDDEN ([www.edden.org](http://www.edden.org)) en présentant les objectifs de cette structure, axée sur le développement durable. Accord à l'unanimité.

# CONSEIL MUNICIPAL

## DU 25 MARS 2011

Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité

### COMPTE ADMINISTRATIF 2010 COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité sauf Mr VAUCLIN, Maire, qui ne participe pas au vote, adopte le compte administratif 2010 et le compte de gestion qui sont conformes l'un à l'autre.

### AFFECTATION DE RESULTATS

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- 1) adopte le compte de gestion de la Commune qui est semblable au Compte Administratif 2010 ;
- 2) considérant le résultat d'exploitation propre à la Commune à l'exercice 2010 soit :  
recettes : 7.219.179,24 €  
dépenses : 5.803.723,84 €

Soit un excédent de : **1.415.455,40 €** en section de fonctionnement et de **610.412,46 €** en section d'investissement (3.861.942,22 € de recettes pour 3.251.529,76 € de dépenses) Et considérant qu'après affectation en réserve, l'excédent antérieur du 31.12.2009 reporté en 2010 était de **796.221,13 €** ; Nous constatons que le solde disponible cumulé est donc de : **2.211.676,53 €** (1.415.455,40 € +796.221,13 €)

- 3) affecte le report à nouveau créateur de : **2.211.676,53 €**

a) Cpt 002 Excédent antérieur reporté  
dès le budget primitif 2011 : **2.211.676,53**

et maintient les 610.412,46 € en section d'investissement (excédent résultant de la mobilisation dans son ensemble de l'enveloppe financière « DEXIA » de 6 M€ réalisée avant la crise financière de 2008).

Et ouvre les crédits correspondants.

### BUDGET PRIMIFIF 2011 DE LA COMMUNE

Il est adopté à l'unanimité.

### VOTE DES TAUX 2011

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité maintient les taux communaux (TH, TFB, TFNB,) au niveau de 2010.

### SUBVENTIONS 2011

ASSOCIATIONS	subv.2011	PLUS
C.N.V	14 300,00	400,00
A.S.V.B.B	10 200,00	
A.J.V	2 000,00	
Amicale Personnel Communal	4 300,00	3 700,00
Amicale Parents Primaire	4 100,00	11 667,00
Comité jumelage	1 300,00	
Anciens combattants	500,00	
Paléontologie	1 700,00	
A.M.A.S	2 237,00	
Villers accueil	-	
Villers «Animation et loisirs»	3 500,00	
Pétanque Club	500,00	
Amicale Parents Maternelle	1 000,00	
Bibliothèque pour tous	2 300,00	
Ste des courses	700,00	
Donneurs de sang	250,00	
Prévention routière	200,00	
S.N.S.M. - formation Caen	500,00	
Asso.Mont Canisy	200,00	
Croix rouge	200,00	
Ste horticole	100,00	
Croix d'Or	850,00	
Mutilés (FNATH)	100,00	
Amicale pompiers VILLERS	500,00	
Tennis club		1 800,00
VCTD		1 080,00
Golf Houlgate		1 000,00
La Dame Blanche	100,00	
Pays d'Auge	150,00	
MFR POMMERAYE	200,00	
MFR BLANGY	100,00	
Etal enseig adapté	100,00	
CIFAC Chambre des Métiers	180,00	
Médailles militaires	100,00	
Petit Foc	500,00	
Fraternelle	800,00	
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>53 767,00</b>	<b>19 647,00</b>
	<b>Total Général</b>	<b>73 414,00</b>

### CESSION DE TERRAINS CONSERVATOIRE DU LITTORAL

La Commune de VILLERS SUR MER est propriétaire de la parcelle section AH n°22, non constructible, d'une superficie de 504m<sup>2</sup>, et qui est une enclave dans la propriété du Conservatoire du Littoral. Le bâti a été démoli par la Commune, il y a plusieurs années.

Monsieur le Maire a proposé au Conservatoire du Littoral de lui céder cette parcelle de terrain, ce que ces derniers ont accepté moyennant 500 €.

Cette parcelle de terrain ne présente aucun intérêt pour la Commune et le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité autorise cette cession.

### SIGAZ – RETRAIT DE COMMUNE

En attente d'une desserte en gaz depuis 2002, la Commune de Vieux a décidé par délibération du 15 Janvier 2010 de ne pas s'engager dans la quatrième procédure de délégation de service public, lancée au premier semestre 2010. La commune considère désormais que son adhésion au syndicat n'est plus nécessaire et demande donc le retrait de la commune du SIGAZ. Le Comité Syndical du SIGAZ en date du 6 Décembre 2010 s'est prononcé en faveur de cette demande.

Accord à l'unanimité

## OPERATION DES CHAMPS RABATS QUITUS A L'OPAC :

Dans le cadre de la réalisation de l'opération des champs rabats, il convient de clôturer cette réalisation en attribuant un « quitus » à l'OPAC du CALVADOS.

Le prix de revient définitif est arrêté de la manière suivante :

Travaux et honoraires	1.204.895,36 €
Honoraires CALVADOS HABITAT	12.000,00 €
Frais de portage	3.660,94 €
<b>TOTAL</b>	<b>1.220.556,30 €</b>

Accord à l'unanimité pour le quitus à l'OPAC du CALVADOS

## CONVENTION DE DELEGATION DE L'ORGANISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Comme de coutume, il convient de renouveler la convention de délégation de compétence relative à l'organisation des transports scolaires et ce entre le Conseil Général et la Commune de Villers-sur-Mer. Cette convention est renouvelable par tacite reconduction. La Commune s'engage en parallèle à respecter les réglementations en vigueur.

Accord à l'unanimité

## TARIFS – EPIC DES ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS

Sur proposition de l'EPIC des Activités Sportives et de Loisirs, il convient de compléter le tableau de tarifs avec le complément suivant :  
385 € : école de tennis adulte, tarif annuel

Le Conseil d'Administration de l'EPIC des activités sportives et de Loisirs réuni le 8 Février 2011 a émis un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.

Accord à l'unanimité

## ANNEXES DU PALEOSPACE : CONVENTION COMMUNE/EPIC L'ODYSSEE PALEOSPACE

Les travaux des annexes de l'Odyssee Paléospace sont en cours et elles seront opérationnelles pour la saison.

Il convient par convention de définir les engagements réciproques entre la Commune et l'EPIC l'Odyssee Paléospace sur la mise à disposition de ces locaux et des parcelles de terrains concernées destinées à l'aménagement d'un parc naturel et d'animations scientifiques.

Accord à l'unanimité

## GARE : CONVENTION COMMUNE/EPIC L'ODYSSEE PALEOSPACE

Les travaux de rénovation de l'ancienne Gare sont en voie d'achèvement et la réception des travaux doit s'effectuer mi-avril.

Ces locaux, outre, un espace d'accueil pour les voyageurs du train comprennent un local de réserve visitable de paléontologie.

Bien entendu, ces visites seront encadrées et effectuées sur réservation.

Une convention de gestion se doit d'être conclue avec l'EPIC L'ODYSSEE PALEOSPACE, convention qui retrace les obligations des parties sur cette mise à disposition de locaux.

Accord à l'unanimité

## CHARTRE QUALITE COMMUNE/TRESOR PUBLIC

La Commune de Villers-sur-Mer, en partenariat avec le Trésor Public, souhaite s'engager sur une charte qualité de gestion.

Différents domaines ont été ciblés en coordination avec la trésorerie de Trouville/Deauville et du Canton.

Accord à l'unanimité

## INFORMATION DE DELEGATION AU CONSEIL MUNICIPAL

En vertu notamment des délibérations du 14/03/2008 et du 28/03/2008, déléguant à Monsieur VAUCLIN les délégations de gestion, il est communiqué au Conseil Municipal les opérations et documents suivants :

- réalisation des marchés à procédures adaptées relatives aux publicités réalisées : PAYS D'AUGE du 30/11/2010, du 14/01/2011 et du 04/03/2011, l'EVEIL du 12/01/2011

De plus, Monsieur le Maire informe d'un « porter à connaissance », par les services de l'état, relatif aux zones situées sous le niveau marin. Un rendez vous est demandé à ces services pour plus de précision sur ce document peu lisible en l'état.

Contentieux BOISSIERE : La requête de Monsieur BOISSIERE est rejetée, décision du Tribunal Administratif de CAEN en date du 22/02/2011

## AVENANT PLUS ET MOINS VALUE AMENAGEMENT DE LA GARE

Dans le cadre de l'aménagement de la Gare et compte tenu de la difficulté du projet, des plus et moins values sont apparues.

Accord à l'unanimité sur les plus et moins values.

## DEMANDE DE SUBVENTION

La Commune souhaite mettre en œuvre la verbalisation par procès verbal électronique (PVe).  
Accord à l'unanimité

## RAVALEMENTS DE FACADES

Propriété, 6 rue du Cd Franchetti 650 €  
Copropriété – 10 rue Hubert de Carpentier 250 €

# TRAVAUX

## Gare SNCF

Les travaux de rénovation de la gare se poursuivent pour se terminer courant avril. Les trottoirs font l'objet d'une réfection à neuf dans le même temps.

La réfection de la place de la Gare fera l'objet d'une étude préalable aux travaux.

## Dinosaure Rond Point Jean Moulin

Une sculpture en acier, (pièce unique) représentant un dinosaure, est implantée sur le rond-point Jean Moulin. Des éclairages sont prévus afin que cette sculpture soit mise en valeur la nuit.

## Abords de l'Odysée :

L'aménagement des parkings et abords se terminent.

On dénombre 42 candélabres d'éclairage public à lampes LED économiques, qui ont été installés sur les parkings et le long de l'avenue Jean Moulin.

Des plantations d'arbres, d'arbustes et de graminées ont été réalisées par les Services Techniques de la ville.

Les bâtiments annexes de l'Odysée seront terminés (local animation, sanitaires, salle hors sacs et vente à emporter) pour l'ouverture.



# VILLERS-SUR-MER

## VOTRE COMMUNE

Ensemble, nous partageons ce lieu de vie.

Avec ses 2,4 kilomètres de plages, 17 kilomètres de chemins et 45 hectares d'espaces verts comprenant le Marais, ses 24 kilomètres de rues, 30 kilomètres de trottoirs, 80 000 plantations florales au cours des différentes saisons, ses richesses naturelles historiques comme le Marais ou les falaises des Vaches Noires, 25 chemins de randonnée, Villers-sur-Mer compte 2693 habitants et accueille 310 enfants dans ses enceintes scolaires.

La commune de Villers-sur-Mer comprend 9554 logements, collecte 2164 tonnes de déchets par an et utilise 18 tonnes de sel pour les voies communales en période de gel ou de neige.

Mais qu'est ce qu'une commune ?  
Quel est son rôle, son organisation, ses compétences, ses limites ?

Nous vivons avec nos habitudes et nos réflexes de vie dans un environnement que nous croyons bien connaître. Nous bénéficions de services dont on ne sait pas toujours comment et par qui ils ont été mis en place, souvent pour répondre à nos besoins au quotidien.



### I - Des élus à notre écoute

Chaque commune élit son conseil municipal dont les membres sont les conseillers municipaux. Ils élisent en leur sein le maire, qui préside le conseil municipal, ainsi que les maires adjoints.

Le Conseil Municipal de Villers-sur-Mer est aujourd'hui constitué de 19 conseillers municipaux qui ont rendu 80 délibérations, en 2010, lors de 5 conseils municipaux.

Aux réunions du Conseil Municipal, s'ajoutent :

la Commission Permanente qui se tient chaque jeudi et réunit le Maire, ses adjoints, le Directeur Général des Services, le Directeur des Services Techniques et chaque conseiller souhaitant évoquer et délibérer sur un sujet, la Commission Technique réunissant chaque lundi, le Maire, le Directeur Général des Services, le Directeur Général Technique, l'Adjoint aux travaux, les Agents de Maîtrise, la Police Municipale.

Différentes commissions qui se déroulent tout au long de l'année, portant sur les responsabilités et décisions majeures de la commune : la jeunesse, les sports, la culture, la sécurité, la voirie, les bâtiments publics, les espaces verts, l'urbanisme, l'environnement, le domaine social.

Le maire est la personne centrale de la mairie : il impulse, dirige la municipalité, prend des décisions et propose au conseil municipal des orientations et des projets.

Il a compétence générale y compris sur les délégations faites aux adjoints.

#### Notre maire, Gérard Vauclin :

Le maire, dans le cadre de ses obligations et par nécessité, assume des fonctions gracieuses qui vont au-delà de celles inhérentes à son mandat et représente ainsi la commune dans différentes instances. Il exerce des missions dont les responsabilités permettent à la municipalité d'être au cœur de sujets et de projets variés. Il occupe, en outre, les fonctions suivantes :

Vice Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie,  
Président de l'EPIC « Office du tourisme et d'animation de Villers-sur-Mer »,  
Président de l'EPIC « Odyssée – Paléospace de Villers-sur-Mer »,  
Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villers-sur-Mer,  
Président de la Commission assainissement eaux de baignades de la communauté de communes Cœur Côte Fleurie,  
Administrateur du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 14),



Administrateur du Syndicat Mixte « Calvados Littoral Espaces Naturels »,  
Administrateur du Syndicat du bassin versant de la Touques,  
Administrateur de l'Association municipale d'action sociale de Villers-sur-Mer,  
Délégué au Comité de la ligne de Deauville – Cabourg,  
Délégué au Comité départemental de la Société des Autoroutes Paris Normandie (SAPN),  
Membre de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale,  
Représentant, Vice Président de l'Association classé du Mairis « Villers-Blonville »,  
Représentant de l'ADCMF (Association de Défense Contre la Mer et la Falaise),  
Représentant de l'ADCM (Association de Défense Contre la Mer).

Les 5 adjoints au Maire participent et l'accompagnent, tout au long de son mandat, dans la gestion et le bon fonctionnement de la commune. Leur rôle est important car, chacun dans le domaine de compétences qui lui a été attribué, participe à l'amélioration de notre vie quotidienne en restant à notre écoute.

## Les adjoints au Maire de Villers-sur-Mer :

### Jean Paul Durand,

1er Adjoint au Maire en charge des associations, de la réglementation, du régime de la suppléance du Maire, des subventions, de la jeunesse et des sports, de l'ensemble sportif et des tennis couverts, de l'hygiène et de la sécurité,  
Président de l'EPIC des sports et des loisirs,

### Patricia Forin,

2ème Adjoint au Maire en charge de la gestion de la plage, de la culture, du tourisme, du mandatement, du centre aéré, de l'école et du restaurant scolaire, des espaces verts,  
Conseiller communautaire,  
Présidente de la station SNSM de Villers-sur-Mer,  
Vice-Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Calvados.

### Pierre Aubin,

3ème Adjoint au Maire en charge de la voirie, de l'éclairage public, de l'assainissement, de l'effacement et du renouvellement des réseaux, de la commission de sécurité « circulation et stationnement », des bâtiments publics, de la gestion des marchés,  
Conseiller communautaire,  
Délégué au SDEC,  
Délégué au SIGAZ,  
Délégué compagnie des eaux plateau d'Heuland,  
Délégué suppléant au SEVEDE.

### Catherine Vincent,

4ème Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, de l'environnement, de la propreté de la commune, des espaces naturels, des chemins piétonniers, du développement durable,  
Conseillère communautaire,  
Présidente de l'AMAS (Association Municipale d'Actions Sociales)  
Vice Présidente de l'ADMR,  
Animatrice du Comité de réflexion pour l'environnement à Villers-sur-mer.

### Monique Becel,

5ème Adjoint au Maire en charge du domaine social et des personnes âgées, de la gestion du CCAS, du cimetière, du

logement, en ce compris Malpelo et la Celloise, Vice-Présidente du CCAS.

Les conseillers municipaux font partie de l'assemblée délibérante, ils s'impliquent dans la vie locale et dans les affaires de la commune. Certains conseillers municipaux exercent, au-delà de leurs fonctions communales, des responsabilités et des missions au sein d'instances diverses dont les préoccupations complètent leur domaine d'intervention :

- **André Casna,**
- **Michèle Chesnais,** Présidente de la section de Villers-sur-Mer de l'ADMR,
- **Céline Constensoux,**
- **Alain de Rouvray,**
- **Pascal Duval,**
- **Thierry Drege,** Conseiller délégué aux quartiers,
- **Catherine Genain,**
- **Marie-Isabelle Hodiesne,**
- **Nathalie Maheut,**
- **Laurent Menard,**
- **Paul Mentré,** Vice Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie,
- **Bruno Sautelet.**

Ces élus défendent nos intérêts et nous représentent :

- 5 conseillers représentent la commune à la Communauté de communes,
- Des problématiques diverses sont défendues par nos élus dans le cadre de leur représentation au sein de la communauté de communes, avec une centaine de réunions touchant à des points variés comme ceux liés aux déchets, à la qualité des eaux de baignades, à l'urbanisme, à l'eau, à l'assainissement...

Ces hommes et femmes que nous avons élus sont d'astreinte : le Maire, chaque jour de l'année, et les adjoints, à tour de rôle, 365 jours sur 365 jours, et sont présents sur la commune dès que la nécessité l'impose.

## II - Une commune à notre service :

La commune dispose d'attributions étendues. De par la loi, elle a compétence pour s'occuper de toutes les affaires publiques à vocation communale. Par exemple, elle s'occupe de l'administration locale (écoles, économie, social, sport, culture, sécurité, urbanisme, entretien du patrimoine, aménagement du territoire), prend en charge les actes d'état civil (naissance, mariage, divorce, décès) mais a aussi un pouvoir de police.

La municipalité regroupe une multitude de métiers, dont la mission principale est de répondre aux besoins des habitants de la commune dans le respect des dispositions législatives et réglementaires.

Villers-sur-Mer, c'est un budget de plus de 13 millions d'euros qui regroupent toutes les dépenses et les investissements pour entretenir et valoriser notre commune.

Le Directeur Général des Services, Claude Tajan, seul employé ayant le statut de cadre au 31/12/2010, est chargé sous l'autorité du maire, de diriger l'ensemble des services et d'en coordonner l'organisation. Il met en œuvre les orientations et les décisions municipales. Il est aidé dans sa tâche par 82 employés à l'année, complétés par des agents à temps partiel et une trentaine de personnes de renforts, en période estivale (14 sauveteurs, 2 CRS, 1 agent de renfort pour la police municipale, 11 agents pour le centre aéré, 6 agents pour les toilettes publiques).

82 employés, sous l'autorité du Maire de Villers-sur-Mer et du Directeur Général des Services, travaillent pour que notre vie quotidienne soit des plus agréables. Que font-ils ?

### Les services administratifs et comptables de la mairie de Villers-sur-Mer :

■ L'Accueil de la mairie de Villers-sur-Mer, avec 2 personnes et un agent polyvalent, répond à l'ensemble des demandes, obtentions, autorisations et renseignements divers sur la commune, ce qui représente en moyenne 5500 personnes reçues dans l'année.

En 2010, l'accueil a géré 270 cartes nationales d'identité, 19 renouvellements de titre de séjour, 504 rendez-vous pris avec le Maire, 527 courriers d'administrés traités, 8 accueils d'étrangers pour des vacances en France, 57 débits de boissons temporaires, 28 demandes d'emplacements pour des cirques et marionnettes de saison, 2 mutations de licence IV...

■ L'Etat-Civil comprend un agent qui a dressé, au titre de l'année 2010, 14 actes de reconnaissance, 23 dossiers de mariages, 6 actes de décès et déclarations de diverses autorisations liées aux décès, a réalisé 32 inscriptions de décès et a enregistré 22 actes de naissance.

■ Le service Urbanisme, avec deux agents, a délivré 51 permis de construire, 147 déclarations au préalable, 242 certificats d'urbanisme, 103 renseignements liés à l'urbanisme et 92 déclarations d'aliéner.

■ Le service Elections comprend un agent qui gère une liste électorale de 2230 électeurs et 6 électeurs sont inscrits sur la liste des Citoyens de l'Union Européenne.

■ Le service Comptabilité, avec 2 personnes, s'occupe des dépenses : pour l'année 2010, 2526 factures ont été traitées. Les recettes sont aussi centralisées au sein de ce service pour leur traitement.

■ Le service des Ressources Humaines, encadré par une personne, est chargé de la gestion de 82 agents à l'année, répartis entre les services généraux (12 agents), les services techniques (44 agents), l'école (13 agents), la cantine (4 agents), l'entretien des bâtiments communaux (4 agents), la police municipale (2 agents) et le Villare (2 agents à temps partiel). Sans compter les agents qui sont recrutés sur la base de contrat à durée déterminée pour pallier les absences d'agents titulaires ou le surcroît d'activité en saison estivale pour répondre à des besoins précis : surveillance sur la plage (14 agents + 2 CRS), renfort de la police municipale (1 agent), animation du centre aéré (11 agents), entretien des toilettes publiques (6 agents).

### Le service informatique :

Les besoins très importants et de plus en plus croissants dans l'usage de l'informatique et des nouvelles technologies ont conduit la Mairie de Villers-sur-Mer à la création d'un Service Informatique, en 2005, chargé de maintenir, d'exploiter, de développer les ressources

liées à ces technologies.

Cette création avait pour objectif de pouvoir disposer d'un personnel qualifié pour répondre aux besoins des services et de leurs utilisateurs, de conserver une relative indépendance vis-à-vis des différents prestataires et d'être réactif face aux nouvelles problématiques suscitées par l'évolution constante du traitement de l'information. Ce service comprend aujourd'hui une personne à temps plein et une personne à mi-temps.

Le service informatique avec un équipement de 74 PC et 4 serveurs applicatifs, a pour mission de :

- configurer, administrer, maintenir et exploiter le parc informatique de la commune,
- gérer les réseaux informatiques et faire évoluer l'infrastructure matérielle dans tous les bâtiments,
- mettre en place les mécanismes concernant la sécurité et la sauvegarde des données,
- assurer les transmissions avec les partenaires,
- accompagner les utilisateurs dans l'utilisation des outils mis à leur disposition,
- assurer une veille technologique.

S'ajoute la gestion des communications (téléphonie mobile, fixe, standards.), le contrôle d'accès sur certaines structures (salle de musculation, tennis couverts), la mise en place ou l'accompagnement dans l'élaboration de solutions web (sites internet du Villare, de l'école...), la sélection et la mise en place de nouveaux logiciels applicatifs (gestion du cimetière, des services techniques, de l'urbanisme et de la cantine), la recherche de solutions pour des besoins ponctuels (manifestations), ainsi que le suivi du réseau Villers\_wifi.

### Les services sociaux :

Le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) de Villers-sur-Mer est géré par 2 personnes. Il a reçu 2000 personnes pour des demandes diverses, tout au long de l'année 2010.

Ces demandes font en général l'objet d'étude pour l'obtention d'une aide financière. 15 d'entre elles provenaient de différents organismes : assistantes sociales, établissements scolaires...

144 logements sociaux sont administrés par le CCAS. 98 nouvelles demandes ont été enregistrées sur l'année 2010.

Le CCAS s'est vu gérer le plan « canicule » ou celui de la « pandémie grippale » pour les personnes âgées et/ou les personnes handicapées, afin d'être à même d'anticiper les risques et de protéger les personnes les plus sensibles. Elle accompagne ses anciens en étant toujours très proches d'eux et de leurs préoccupations.

La Mairie de Villers-sur-Mer distribue chaque année, des colis pour Noël, auprès des personnes ayant au-delà de 70 ans. 415 colis ont été livrés en 2010.

Pour réunir les personnes de plus de 70 ans, la commune organise un Banquet chaque année. Le dernier a eu lieu le 13 mars et a réuni 259 personnes au Villare. Un goûter, pour les personnes de plus de 60 ans, est orga-

nisé, tous les 15 jours, le mercredi, du 1er mercredi d'octobre au dernier mercredi de mai.

Ce service s'occupe de la gestion de la résidence Malpelo, composé de 21 logements à destination des saisonniers travaillant chez les commerçants de la commune de Villers-sur-Mer, pendant la saison estivale.

La gestion de la Celloise est organisée par le CCAS. Cette résidence comprend 26 chambres réservées au logement du personnel de renfort nécessaire pour la période estivale.

### Les services techniques :

Le Directeur des services techniques dirige, organise et coordonne l'ensemble des activités techniques dans le respect des décisions municipales. Ces services entretiennent et valorisent notre cadre de vie. Ils s'organisent autour de plusieurs métiers (Voirie, Espaces verts, Bâtiment, Manifestation) dont les activités sont encadrées et supervisées par 4 agents de maîtrise.

Tout comme le Maire et les Adjointes, les services techniques sont d'astreinte tout au long de l'année, prêts à se mobiliser et à intervenir avec ses équipes en cas d'incident :

■ **Le Service Voirie** est constitué de 17 agents qui ont en charge la collecte des ordures ménagères : **2164 tonnes d'ordures ménagères** ont été collectés en 2010 par la commune de Villers-sur-Mer avec 114 containers de 770 litres répartis sur le territoire communal et plus, en période d'évènements festifs annuels. Il procède à la mise en place et au nettoyage des corbeilles à déchets qui jalonnent les rues de Villers, le Marais, la digue ainsi que la plage en saison.

Leur collecte s'étend à celle du verre pour les commerçants, des cartons mais aussi des huiles usagées.

La municipalité organise tous les premiers lundis de chaque mois un **enlèvement des encombrants**. 3 agents procèdent à l'enlèvement de ces encombrants sur une durée de 3 jours, soit **5824 m3 à l'année**.

Les 2ème et 4ème lundis de chaque mois sont réservés à la collecte des déchets verts sur une durée identique de 3 jours avec 3 agents et 2 véhicules, ce qui représente **4680 m3 d'enlèvement de déchets verts à l'année**.

Ce service est chargé bien entendu d'entretenir les voies publiques, de contrôler et de poser toute la signalisation verticale et de veiller à la propreté de la plage sur **ses 2,4 kilomètres de longueur**, à l'aide de tracteurs et d'une cribleuse, allant d'Auberville à Blonville. 3 passages par semaine sont effectués en mi-saison et pour la pleine saison, le nettoyage est réalisé tous les jours, y compris les week-ends. Cette activité se fait en plusieurs allers-retours et représente, au total, une longueur de **44 km en moyenne, de sable criblé par journée de travail**.

Ce service met en place les bouées sur la zone des 300 mètres, à partir du mois de mai, puis elles sont retirées en fonction des marées fin septembre, début octobre.

3 chenaux sont installés pour l'accès de toute embarcation, motorisée ou non, l'un au CNV (Cercle Nautique de Villers) pour le club de voiles et les particuliers, un autre à la Rosière, et un dernier à la Digue Est.

Ce service installe les barrières anti-sable, d'octobre à mars, afin d'éviter, en cas de tempête, que le sable ne remonte sur les voies et assure ainsi la sécurité des routes et leur propreté.

2 zones de baignades sont mises en place, l'une face au Mermoz, sur 500 mètres de long et l'autre à la Digue Est sur 200 mètres de long. Il assure la mise en place de toute la signalétique de la plage.

En cas de gel ou de neige, ce service

est responsable du salage des routes principales, en ce compris la côte de Dives qui est une voirie départementale. **18 tonnes de sel par an** sont consommés pour le salage des voies communales.

Il gère la mécanique du parc automobile de la commune, constitué de 48 véhicules (autos, tracteurs, balayeuse...).

Un ramassage scolaire pour les enfants scolarisés dans la commune de Villers-sur-Mer est effectué le matin et le soir pour 27 enfants, avec un bus du Conseil Général du Calvados.

■ **Le service des Espaces Verts/ Environnement**, avec ses 18 agents, s'occupe de 54 sites, comprenant les jardinières, les gazons, les fleurs, les arbres, les arbustes et les haies, soit un total de 18 352 m2 d'espaces verts !

Pour que cet environnement soit harmonieux, 80 000 fleurs sont plantées tout au long de l'année en fonction des saisons, avec l'utilisation de 45 m3 de paillage pour limiter l'arrosage des massifs. Ce service s'occupe aussi du Dinosaur, emblème de Villers-sur-Mer. De ses 7 mètres de haut, il est constitué d'une armature de terre où poussent 9000 plantes et nécessitent 18m3 de terreaux et un arrosage suivi.

Ce service intervient aussi pour le Stade André Salesse qui compte 3 terrains de foot, avec un gardien à temps plein pour l'entretien des massifs, la tonte et le traçage des terrains, la taille des haies et qui participe à l'entretien des terrains de tennis.



Le marais s'étend sur 30 hectares. Ce remarquable espace naturel nécessite une équipe de 3 agents spécifiquement dédiés à l'entretien de ce lieu qui comprend une mare de gabion. Ces 3 personnes débroussaillent, tondent, nettoient les allées, ramassent les corbeilles et soignent les 4 ânes vivant sur le site, animaux régulièrement contrôlés par un vétérinaire.

L'équipe des Espaces Verts achève la réalisation de toutes les plantations d'arbustes et de vivaces pour le site du Paléospace, l'Odyssée qui ouvre ses portes le 20 avril prochain.

Les 2 bassins du Parc de San Carlo sont vidangés une fois par mois pour éviter l'engorgement des bassins.

Les chemins piétonniers sont nombreux et permettent **25 randonnées** s'étendant sur **17 kilomètres**. Les agents sont chargés d'entretenir ces lieux privilégiant un cadre de vie à l'année : ils débroussaillent les fossés au printemps et en été, ils ramassent les feuilles et branchages en automne et en hiver.

Ce service est aussi appelé à mettre en place les **80 sapins de Noël** pour toute la ville et dans certains bâtiments communaux comme les écoles, la Mairie, l'Office du Tourisme, la Vé Maine.

L'équipe des Espaces Verts intervient pour l'installation de barrières sur les lieux de manifestations : lors de la fête de la Coquille, des feux d'artifice...

■ **Le service Bâtiment** comprend 7 agents pour l'ensemble du patrimoine de la commune de Villers-sur-Mer gérant 35 bâtiments : la mairie, le Villare, le gymnase, le complexe du Casino, les complexes sportifs, la résidence des saisonniers, la résidence des personnes âgées (la Vé maine)... Cette équipe intervient sur ces bâtiments pour dépanner, entretenir ou réaliser des travaux de rénovation.

Ce service est responsable de ses contrats de maintenance (chauffage, sécurité incendie, ascenseur...), de ses contrats de vérification obligatoire (électricité, gaz, ascenseurs, moyens de sécurité...). Et pour des raisons écologiques et économiques, le service Bâtiment applique depuis plusieurs années le système de remplacement des luminaires par des lampes éco, récupère les eaux de pluie et a fait effectuer un bilan énergétique en vue d'améliorer la qualité de ces bâtiments et de bénéficier d'économies d'énergie.

Le service s'occupe aussi de l'installation des 5 à 6 douches sur la plage, pour la saison, de l'équipement du poste de secours en zodiacs de sauvetage en mer, en quads, et en parapharmacie.

■ **Le Service Manifestation** est constitué d'un agent, ponctuellement aidé de renforts des autres services, pour effectuer la logistique technique et la sécurité. Cet agent assure le bon déroulement des manifestations proposées de janvier à décembre par l'office du tourisme. A titre d'exemples : le concours national de Scrabble, le concours Agility, la randonnée ASTCAF (Association Touristique Sportive et Culturelle des Administrations Financières), les journées florales, la fête des voisins, Auto Retro,

14 concerts lors du festival « Sable Show », 2 guinguettes du bord de mer, 2 feux d'artifice suivis de bals publics, un pique-nique géant au lac, 2 feux de l'été, la danse sur le sable, la fête de la Coquille, le marché de Noël...

Ce service s'occupe de l'ensemble de la sonorisation du centre ville, mais aussi du montage et de la sécurité des activités de la plage proposées par les ateliers du Méridien ou le Club Méridien.

Le service Manifestation gère aussi la mise en œuvre et le démontage des expositions de peinture, sculpture, modélisme ayant lieu au Villare.



■ **Le service administratif des services techniques** est géré par 2 agents municipaux. L'ouverture se déroule de 8h à 16h30. Ces agents ont en charge de recevoir les demandes des Villersois et des estivants et de les transmettre au chef de service concerné (bâtiment, voirie, police municipale, espaces verts, manifestations...).

Ce service a aussi pour fonction de centraliser puis de gérer l'ensemble des commandes de produits d'entretien destinés aux besoins des bâtiments communaux, de s'occuper des commandes en gaz, d'évaluer les besoins de chaque agent en vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle.

## Les services liés à la petite enfance :

La commune de Villers-sur-Mer accueille **310 enfants**, au sein d'une école maternelle et d'une école primaire, avec un directeur pour les 2 structures. Avec 5 classes de maternelles et 8 classes de primaire, la commune emploie 13 agents communaux qui exercent leurs fonctions au sein du groupe scolaire, comprenant des enseignants, un moniteur éducateur qui officie en tant que bibliothécaire, un professeur d'anglais et des agents qui assistent les enseignants en tant qu'ATSEM ainsi que des agents travaillant pour le réfectoire et les différents services liés à la petite enfance.

La commune de Villers-sur-Mer bénéficie d'une **garde-rie**, accueillant aujourd'hui **18 enfants** le matin et/ou le soir.

En saison estivale, **le centre aéré de Villers-sur-Mer** a une capacité d'accueil de **60 enfants** de 4 à 12 ans, dans des conditions idéales pour des activités de plage. 2 mini-camps sont organisés, l'un en juillet, l'autre en août.

## La police municipale et la gestion des espaces publics :

Elle assure, sous les ordres du Maire, des missions de proximité : avec 2 policiers municipaux, un ASVP et 2 ASVP en plus pour l'été, la police municipale exécute, dans la limite de ses attributions, les tâches relevant de la compétence du Maire que celui-ci lui confie en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Ces agents sont chargés d'assurer l'exécution des arrêtés de police du maire et de constater par procès verbal, les contraventions aux dits arrêtés. Ils constatent aussi, par procès-verbal, les contraventions au code de la route.

Voici une liste non exhaustive de leurs responsabilités :

- La police municipale assure la sécurité aux entrées et sorties des écoles,

Elle procède à l'affichage des déclarations de travaux et de permis de construire, pouvant ainsi établir des constats en cas de travaux illicites ou de travaux non déclarés.

- Elle vérifie le bon entretien des haies par leurs propriétaires afin d'assurer le passage des piétons sur les trottoirs et la visibilité des conducteurs de véhicules.

- Elle établit aussi des constats réguliers en cas de dépôts sauvages d'ordures, sur la voirie, et fait respecter la réglementation établie par la commune sur le ramassage des déchets verts, des ordures ménagères ou des encombrants. Elle procède aux retraits des affichages sauvages.

- Elle prend en charge et gère les déclarations d'objets perdus. Ses missions sont multiples pour assurer la tranquillité : elle réalise des patrouilles et surveille les populations à risque comme les SDF, les indigents ou les personnes en état d'ébriété,

- Elle a en charge les déclarations de chiens de 1ère et 2ème catégorie.

- La présence de la police municipale est systématique lors de toutes les manifestations publiques organisées par la commune.

La gestion des marchés (centre ville + Villers 2000) :

Un agent placier est régisseur des mar-

chés. La police municipale a pour objectif de veiller au respect de l'arrêté municipal règlementant le marché : stationnement gênant des véhicules, dépôt de cartons dans certains containers...

La gestion du stationnement payant.

- Stationnement :

Pour l'année 2010, **2251 infractions** ont été relevées dont 2123 pour des stationnements non payés, 122 pour des stationnements gênants et 6 pour des stationnements sur des places réservées aux personnes titulaires d'une carte GIG-GIC.

- Mise en fourrière de véhicule :

La police municipale procède aux enlèvements de véhicule notamment en matière de stationnement abusif de plus de 7 jours mais également dans le cadre de stationnement gênant.

**Depuis 2006**, la police municipale a procédé à **24 mises en fourrières** de véhicules dont 14 non récupérés par leur propriétaire ont été détruits.

L'occupation du domaine public :

La police municipale veille au respect des conventions d'occupation du domaine public. Elle effectue des contrôles et relève les infractions en cas de non respect de la convention ou d'occupation illicite du domaine public.

Au vu de toutes les missions assurées par la commune, ses moyens humains et financiers restent limités. Mais l'ensemble des réalisations de la commune de Villers-sur-Mer fait preuve de contrôle et d'une réelle stabilité financière : aucune observation n'a été enregistrée lors du dernier rapport de la Chambre Régionale des Comptes. Et le taux d'imposition de la commune reste faible au regard des moyennes départementale et nationale.

Et « pour faire mieux ensemble ce qu'une commune ne peut faire seule », Villers-sur-mer est membre de la communauté de communes « Cœur Côte Fleurie » qui regroupe l'ensemble de ces villes : Bénerville-sur-mer, Blonville-sur-mer, Deauville, Saint-Arnoult, Saint-Pierre-Azif, Touques, Tourgéville, Trouville-sur-Mer, Vauville, Villers-sur-Mer, Villerville.

Cette association de communes met en place des équipements conséquents dont le financement ne pourrait être supporté par une seule commune. Elle a permis par exemple, la création d'une unité de transfert des ordures ménagères.

Son domaine de compétences, certaines partagées avec la commune, est le suivant :

- L'eau, l'assainissement, l'urbanisme, le traitement des ordures ménagères,
- L'aménagement de l'espace communautaire,
- Le développement économique,
- Les équipements d'intérêts communautaires.

Autant de projets peuvent ainsi voir le jour par la mise en commun de moyens et de compétences, vers un aménagement de l'espace optimisé, vers une plus grande protection de l'environnement mais aussi un meilleur cadre de vie et des objectifs de développement économique.

Si Villers-sur-Mer assume ses responsabilités et ses prérogatives pour donner à ses habitants et à ses vacanciers, un cadre de vie agréable et tenter de préserver son harmonie, elle est aussi soucieuse de préparer son avenir.

La commune, avec la Communauté de communes, développe l'installation de la fibre optique. Cette connexion devrait être établie pour tous ses habitants dans les années à venir.

Villers-sur-Mer axe ses orientations vers le développement durable, et a adhéré à l'association EDDEN (Elus pour le Développement Durable En Normandie) qui a pour vocation de partager et de mettre en commun les actions et les expériences des uns et des autres en vue d'améliorer nos pratiques.

La commune a aussi réalisé une étude sur les économies d'énergie, qui, aujourd'hui, nous conduit à faire des réductions de consommations en termes de chauffage et d'éclairage public.

Et pour valoriser et conserver notre patrimoine, pour nos enfants et les générations futures, Villers-sur-Mer vient de réaliser un équipement culturel conséquent : l'Odyssee, Paléospace de Villers-sur-Mer.

# LES RENDEZ-VOUS DU VILLARE

## Le modélisme attire les foules

### Plus de 3000 visiteurs au Villare pour ce premier Salon

L'espace associatif et culturel Le Villare, a organisé son premier rendez-vous du modélisme, sur 2 jours, en février. Ce salon se déroulait sur trois thèmes : le train, le bateau et l'avion. Clubs et indépendants ont présenté leurs plus beaux modèles.

#### Modélisme ferroviaire

Il y avait plusieurs réseaux de train, notamment le fameux réseau Neyrac du club RMC50, une maquette de 7 mètres sur 5. Il s'agit d'une gare imaginaire. Le Club s'est inspiré, pour cette création d'un hors série de « Loco Revue » de 1998.



Gérard Vauclin, le Maire, a visité longuement l'exposition.

#### Les bateaux

Le porte-avions Foch de 2,66 m. est un modèle du genre. Il est l'oeuvre d'Yves Marchand « Il représente 20 ans de travail. Je continue à raison d'une heure par jour », confie l'heureux propriétaire qui précise qu'il travaille sur plan et que tous les matériaux utilisés sont de la récupération. On y voit un avion décoller, des parties du pont s'abaisser et se soulever. Le tout avec de véritables sons enregistrés. Yves Marchand est également l'auteur du

cuirassé Richelieu (12 ans de travail).

Claude Moncuit présentait 9 bateaux et 2 avions : un Stamp et un Yak 3. Un étonnant brise-glace faisait attraction; c'est le dernier né de l'auteur. « Je travaille environ 600 heures pour chaque bateau. Ce brise-glace est en bois. Tous mes bateaux flottent », précise-t-il.

#### Avions et hélicoptères

Le club d'aéromodélisme de la Côte fleurie avec le Cram (Club Régional d'Aéromodélisme) et la FFAM (Fédération Française d'Aéromodélisme) présentaient une quinzaine de modèles dont un planeur Ventus, un avion bi-plan, un acrobatique, Boeing et hélicoptère.

#### Animations

Elles ont remporté un grand succès tant auprès des enfants qu'auprès des adultes : démonstrations de construction de bâtiments, ateliers de montage de wagons, appointages et catapultages ont séduit.

#### Remise d'une coupe et d'un diplôme

Jean-Paul Durand, 1er adjoint au maire, qui est l'organisateur de la manifestation, avec la collaboration de Carole Molero et Jessica Jossic, a reçu une coupe et un diplôme de la Fédération Française d'aéromodélisme. « Je remercie tous les exposants, mes collaboratrices, les clubs et fédérations, la mairie, sans lesquels cette exposition, première du genre au Villare, n'aurait pu avoir lieu. Un remerciement particulier à Jean-Claude Vauxion qui a eu l'idée de me parler de Claude Moncuit. Le reste s'est mis en place progressivement. Nous avons eu un gros travail d'organisation, mais nous en sommes récompensés par le succès rencontré. Nous recommencerons l'expérience. Merci à toutes et à tous ».

L'exposition a reçu plus de 3000 visiteurs.

Jean-Paul Durand, 1er adjoint au Maire et organisateur de la manifestation, a reçu un diplôme et une coupe.





^ Un village entier faisait partie du paysage du réseau ferroviaire

< Une admiratrice des wagons lancés à pleine vitesse...

Des trains circulaient sur un viaduc >

< Les avions étaient tous en état de voler



Claude Moncuit présentait 9 bateaux et 2 avions >

< Yves Marchand faisait des démonstrations de décollage d'avions sur le porte-avion Foch



# Demandez le programme !

## Les temps forts des événements prévus en 2011.

Indépendamment des diverses activités qui y sont exercées par les associations, de l'espace multimédia équipé de 12 ordinateurs, qui sont utilisés pour des cours d'informatique, ce bâtiment de 1000 m<sup>2</sup> est un lieu de rencontre et d'accueil convivial. « *Cet endroit vient tout naturellement compléter le programme d'activités de la ville, afin d'ouvrir la culture à tous, en toute simplicité* », explique Jean-Paul Durand, 1er Adjoint au Maire.

### Les expositions

#### Peinture et sculpture

**Du 9 avril au 8 mai** Jacqueline Pasero, peintre figuratif et Bertrand de Gravée, peintre et sculpteurs, tous deux membres de l'association des artistes indépendants de Basse-Normandie, exposeront leurs oeuvres.

**Du 2 au 29 juin** Antoine Arnoux, sculpteur issu des Beaux-Arts de Rouen, présentera quelques pièces de son art.

**Du 2 au 16 juillet** Les pastels de Nicole Piquot, les huiles et aquarelles d'Emile Vautier ainsi que les sculptures d'André Rochereau, trois membres de l'association des artistes indépendants bas normands, seront exposés.

### Les grands événements

#### La tapisserie de Rollon

**Du 29 juillet au 7 septembre** : la Tapisserie de Rollon sera au Villare.

Elle fait partie d'un programme très complet pour célébrer les 1100 ans de la Normandie. Les 30 scènes qui la composent feront l'objet de commentaires historiques, d'animations pour enfants et adolescents et de démonstrations de point d'Orient par des brodeuses.

#### Les forums des associations

**12 juin** : le forum d'été présente les activités ou animations de l'été.

**10 septembre** : le forum de la rentrée est un moment convivial pour s'inscrire, en famille, à des activités de l'année.

#### La bourse des collections

**18 septembre** : la bourse de collections (échange ou vente) s'ouvre aux professionnels et aux particuliers.

#### Playmobil

**Du 15 octobre au 5 novembre** : un collectionneur, Laurent Juin, fera partager au public sa passion pour le célèbre petit bonhomme à travers des mises en scènes de collections anciennes.

#### Sans oublier

**Du 21 au 26 juillet** : l'exposition des ouvrages de Villers Accueil.

**17 septembre** : les cartes postales permettront de découvrir le Villers d'hier et d'aujourd'hui, à l'occasion des journées du Patrimoine.

**Pratique** : Le Villare, 26, rue du Général de Gaulle (en face de l'église) à Villers-sur-Mer. Tél. 02 31 14 51 65.

*Ce programme est communiqué à titre indicatif. Il est susceptible d'être modifié.*





# LES GRANDS EVENEMENTS

## Pour la 1ère fois à Villers-sur-Mer le Festival de Scrabble de la Côte fleurie

Le tournoi, qui a rassemblé, en janvier, 150 joueurs venus de toute la France, de Belgique et de Suisse, s'est déroulé dans la commune, durant quatre jours. Il était homologué en 5 parties, 3 minutes par coup.

Organisé par la Fédération française de scrabble (FFSB), ce Festival de la Côte Fleurie est une première à Villers-sur-Mer. Choisie, parmi d'autres communes pour sa capacité d'accueil, ses distractions et... le pouvoir de persuasion du maire, Gérard Vauclin qui, avec l'Office de Tourisme, a su proposer une salle bien équipée pour accueillir les concurrents et une série d'animations pour eux et les accompagnateurs.

Les épreuves se déroulaient dans la salle des tennis couverts, réorganisée pour l'occasion : revêtement de sol, matériel pour les joueurs, sonorisation, tout un travail d'équipe pour les services techniques. Un grand tableau avec des cases comportant des points différents était disposé face au public et, après le tirage au sort des lettres, elles étaient affichées sur le côté du tableau. Les concurrents avaient alors 3 minutes pour trouver le meilleur mot possible et celui qui leur rapporterait le plus de points, selon son placement sur les cases.

Daniel Fort et Philippe Genet, respectivement président et directeur de la FFSC, étaient les organisateurs des différentes épreuves, dont un mondial retransmis simultanément. Joueuses et joueurs, concentrés, profitaient des pauses pour se confier. « C'est un jeu formidable qu'on peut pratiquer toute sa vie, c'est bénéfique car cela fait travailler les neurones », explique Marie. « Je m'entraîne presque 2 heures par jour et je fais des progrès, c'est encourageant », souligne une jeune retraitée.

« Ce festival est lancé. Nous avons trouvé à Villers-sur-Mer une qualité d'accueil, d'écoute et de participation rares. Nous comptons bien revenir l'année prochaine » souligne Philippe Genet. « Nous organisons des compétitions toute l'année y compris dans les DOMTOM », indique Daniel Fort.

Le dimanche, les prix ont été remis aux vainqueurs des différentes épreuves. Deux coupes ont été offertes : une par la mairie, l'autre par l'office de tourisme. « C'est un vrai bonheur pour nous. Merci d'être venus à Villers-sur-Mer. J'espère que ces quelques jours vous ont permis de découvrir notre ville et que vous y reviendrez. Vous serez toujours les bienvenus chez nous » a déclaré Gérard Vauclin, très applaudi, au cours de la réception de clôture.



150 joueurs étaient venus d'Europe pour participer à ce Festival



Les yeux de tous les participants étaient rivés au tableau



Gérard Vauclin est ici avec un des dirigeants de la Fédération de Scrabble et Fanny Pauwels, Directrice de l'Animation à l'Office de tourisme de Villers-sur-Mer



Une partie des vainqueurs

# LE PALEOSPACE L'ODYSSÉE

Il ouvre ses portes au public le 20 avril

**L**e bâtiment principal est achevé en totalité, la scénographie se poursuit (installation des multimédias, des manipulations...), les reconstitutions des grands reptiles marins trônent dans la galerie, les vitrines sont installées, prêtes à accueillir les collections.

En extérieur, les travaux des annexes, qui ont débuté début janvier, s'achèvent. Ils comprennent des sanitaires, une salle hors sac utilisée principalement pour les groupes scolaires, une vente à emporter qui sera ouverte pendant la haute saison, les bureaux des médiateurs, et un local pour la location de vélos et de rosalias.

Un restaurant est également prévu.

## Les partenaires

**Le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris** est partenaire depuis le départ puisque trois de ses chercheurs font partie du comité scientifique. Une convention de dépôt a été signée. Le Muséum déposera une partie de ses collections historiques consacrées au gisement des Vaches Noires. Les pièces les plus importantes, comme les fossiles décrits et figurés par Cuvier au début du 19<sup>e</sup> siècle, seront gardées à Paris. Toutefois des moulages seront réalisés pour l'Odysée.

**Le Muséum d'Histoire naturelle du Havre** a été créé en 1881. Son directeur est un des membres actifs du Comité scientifique de l'Odysée.

**L'Observatoire astronomique de Paris Meudon** a été fondé au milieu du 17<sup>ème</sup> siècle. Un de ses chercheurs fait partie du comité scientifique du Paléospace. Ce partenariat permettra également le prêt longue durée d'objets scientifiques de marine (sexant, compas marins) mais aussi d'objets d'observation astronomique (comme la maquette d'une lunette méridienne). Ces pièces viendront compléter les collections de l'Odysée.

**L'Association paléontologique de Villers-sur-Mer** s'est créée en 1979. Elle propose pour tous des conférences, des sorties sur le terrain, des expositions temporaires, des ateliers pour les jeunes, etc.

« Nous avons le même souhait : faire connaître la paléontologie et les Vaches Noires », souligne Karine Boutillier, directrice du Paléospace. Un partenariat constructif s'est établi et sera progressivement renforcé par des actions conjointes et la volonté commune de créer des synergies.

**Crécet et le réseau des musées de basse-Normandie.** Centre Régional de Culture Ethnologique et Technique, créée en 1984, il a pour mission la recherche et la diffusion des connaissances sur le patrimoine de notre société. Il gère et anime également le Réseau des Musées de Basse-Normandie dans lequel est engagé le Paléospace. Les actions très concrètes du Crécet ont permis, notamment, la numérisation de l'ensemble des collections de l'Odysée en 2009.

Les premiers groupes scolaires visiteront le Paléospace fin avril, l'ouverture pour le grand public est fixée au 20 avril.



Septembre 2009 - Début du chantier : une ammonite est scellée par les officiels



Mai 2010 - Karine Boutillier, directrice de l'Odysée et Gérard Vaucelin, le Maire, en visite sur le chantier

Octobre 2010 - Le bâtiment prend tournure





Février 2011 - la scénographie est presque achevée

Mars 2011



# Anne-Louise Brion de Jouy et Benjamin Franklin

## Une histoire d'amour passionnée et platonique

**B**enjamin Franklin, juriste, physicien (il a inventé le paratonnerre, entre autres), savant et envoyé plénipotentiaire des Etats-Unis, il résidera en France de 1776 à 1785. Il y fera la connaissance d'Anne-Louise Brillon de Jouy, de 20 ans sa cadette, mariée et mère de famille. Elle est intelligente, brillante, compositeur et claveciniste virtuose. Pratiquement ignorée, actuellement, en France elle est très connue aux Etats-Unis. Une passion, que l'on dit platonique, va naître entre ces deux personnalités hors du commun. Elle l'appelait « Mon cher papa », s'asseyait sur ses genoux et passait de nombreuses heures, assise dans sa baignoire, à jouer aux échecs avec le grand homme. Ils s'adresseront des missives enflammées. Cette correspondance durera jusqu'au décès de Benjamin Franklin.

Anne-Louise Brillon, qui repose au cimetière de Villers, a vécu, à la fin de sa vie, de nombreuses années dans la commune. Sa fille aînée épousera Raoul Paris d'Illins qui deviendra maire de Villers. Une rue porte son nom. (Avec tous nos remerciements à Jean-Pierre Loevenbruck, auteur d'un audiovisuel sur Benjamin Franklin et Anne-Louise Brillon de Jouy, présenté, l'été, dans la salle de cinéma du Casino de Villers-sur-Mer)



# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

**A**près l'élaboration du diagnostic et de l'état initial de l'environnement présentés lors de trois réunions publiques au mois de décembre 2010, les études relatives au Plan Local d'Urbanisme se poursuivent par l'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.).

Traduction du projet politique des élus communautaires en matière d'aménagement du territoire et donc des grandes orientations souhaitées pour le devenir du territoire de Cœur Côte Fleurie, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) est l'élément stratégique du P.L.U. Il s'accompagne d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.) qui énoncent les principes d'aménagement à respecter sur des secteurs à enjeux.

Le P.A.D.D. et les O.A.P. seront présentés au public lors de **REUNIONS PUBLIQUES** qui se dérouleront :

- Secteur n°2 : Jeudi 28 avril à 18h30 à Deauville  
salle Normande (Hôtel de Ville)
- Secteur n°1 : Vendredi 29 avril à 18h00, à VILLERS-SUR-MER  
salle Bagot (rue du Lieutenant Bagot)
- Secteur n°3 : Vendredi 29 avril à 20h30 à Trouville-sur-Mer  
salle du Conseil Municipal (Hôtel de Ville)

Pour rappel, chaque réunion publique correspond à un secteur déterminé :

- Secteur 1 : Villers-sur-Mer, Vauville, Saint-Pierre-Azif et Blonville-sur-Mer
- Secteur 2 : Deauville, Bénerville-sur-Mer, Tourgeville et Saint-Arnoult
- Secteur 3 : Trouville-sur-Mer, Touques et Villerville.

**U**ne exposition temporaire (fin avril 2011) présentera, dans le hall de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (12, rue Robert Fossoir-14800 Deauville), les grandes orientations du P.A.D.D. et des O.A.P. Ces panneaux seront également téléchargeables sur le site internet de la Communauté de Communes, dans la rubrique Actualités ([www.coeurcotefleurie.org](http://www.coeurcotefleurie.org)).

# Communauté de brigades de Gendarmerie

## Les accidents sont en baisse de moitié

L'inspection annoncée annuelle de la communauté de brigades a été l'occasion, en janvier, dans les locaux de la gendarmerie, de dresser un bilan de l'année écoulée et d'expliquer la mission des gendarmes.

En présence de l'effectif des brigades que regroupe Villers-sur-Mer, du commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Deauville, Jean-Marie de Saint-Aubert, du maire de Cambremer, et d'adjoints au maire de Villers-sur-Mer et de Dozulé le capitaine Jean-Maurice Peray a dressé le bilan de la COB (communauté de brigades de gendarmerie de Villers-sur-Mer).

### Les voyants sont au vert

« Pour l'année 2010, malgré une déflation d'effectifs de l'ordre de 40 % sur la

COB, les voyants sont au vert. Le nombre de crimes et délits a baissé de 18 % par rapport à 2009, le s accidents ont diminué de 50 % avec un bémol : trois morts au lieu de deux », précise Jean-Maurice Peray.

### Les délits d'alcoolémie ont augmenté

En matière de sécurité routière, le volume des infractions de vitesse a augmenté de 16 % et celui de l'alcoolémie de 40 %.

### Une étroite collaboration

Le travail effectué tout au long de l'année se fait avec tous les personnels, et en étroite collaboration avec la brigade des recherches et le PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) de Deauville.

### Perspectives pour 2011

« Nous attendons, cette année, un commandant de communauté de brigades (la place est vacante depuis juillet) ainsi qu'un gendarme à la brigade de Cambremer », indique le commandant Jean-Marie de Saint-Aubert.



## Les pompiers ont pratiqué 629 interventions en 2010

En présence des maires : Gérard Vauclin de Villers-sur-Mer, Xavier Duprez, de St Pierre Azif, Claude Louis, de Saint Vaast-en-Auge, ainsi qu'Yves Lemonnier, 1er adjoint du maire de Blonville-sur-Mer, Stéphane Tribhou, qui est à la tête du Centre à pris la parole, au nom de tous les pompiers volontaires pour brosser un tableau des faits marquants de 2010.

### Les effectifs

Le Centre intercommunal de secours (CIS) fonctionne avec 23 hommes : 5 sous-officiers, 12 caporaux et 6 hommes de rang. Célien Morgan (de la Compagnie de Touques) a pris ses fonctions comme sapeur pompier volontaire, en février. « Notre effectif est en légère hausse », précise Stéphane Tribhou.

### Les interventions

Elles sont au nombre de 629, cette année, soit en augmentation de 11 %. Elles se décomposent ainsi : 27 feux, 27 accidents de la route, 261 opérations diverses et 314 secours aux personnes. Les pompiers ont effectué 565 sorties. « Tout cela se fait grâce à la disponibilité des sapeurs pompiers volontaires et du personnel communal », ajoute Stéphane Tribhou.

### Deux gros incendies sur la commune

La commune a été touchée par deux feux importants : une Résidence, rue des Acacias et une menuiserie, dans la zone artisanale. « De gros moyens ont été mis en oeuvre et tout le personnel de la caserne de Villers-sur-Mer a su répondre présent », souligne le chef de Centre. Lors de ces interventions le commandant Pierre Valentin était présent. Il a pris sa retraite et est remplacé par le Capitaine Bruno Bettioui.

### Travaux effectués

Les fenêtres du vestiaire filles, 2 vélux, 1 fenêtre et des papiers peints ont été remplacés.

### Le sport

Une nouvelle équipe de foot a été mise en place. Les équipe-

ments et coupes ont été fournis par les partenariats. Des tournois auront lieu en mai ou juin prochains.

« Il existe 50 Centres de secours dans le Calvados, vous êtes classé 22<sup>ème</sup>. 13 ou 14 en sont à 1000 interventions mais ce sont des centres professionnels. Je vous félicite pour le travail que vous faites, pour votre courage et le professionnalisme dont vous faites preuve. Nous, les maires, nous sommes derrière vous, à votre écoute, prêts à vous aider, toute l'année » a souligné Gérard Vauclin.

« Le bénévolat se perd de plus en plus. Vous avez fait un travail formidable », conclut Yves Lemonnier.

« Il est toujours possible de recevoir et de former toute personne âgée de 16 à 45 ans », précise Stéphane Tribhou.

**Contact :** Centre de secours de Villers-sur-Mer  
tél. 06 64 03 30 11.

Gérard Vauclin a félicité les pompiers pour leur courage et leur efficacité. (de gauche à droite) Xavier Duprez, Yves Lemonnier, Gérard Vauclin, Stéphane Tribhou et Claude Louis





Gérard Vauclin et Monique Bécel avec les 2 doyens présents : René Duval et Emma Salesse

## 240 seniors ont participé au déjeuner

### Dimanche Gérard Vauclin, le maire a célébré les anciens

Le déjeuner traditionnel s'est déroulé sous le signe de la gourmandise et de la musique, accompagné de fleurs et d'un cadeau pour la doyenne et le doyen et de petits présents pour tout le monde.

#### Les personnalités

Gérard Vauclin, le maire, présidait cette manifestation. Il était accompagné de Monique Bécel, adjointe, en charge, notamment des personnes âgées et qui a participé à l'organisation de la fête. On remarquait la présence, notamment de Patricia Forin, adjointe au maire ainsi que plusieurs conseillères municipales et de nombreux présidents et présidentes d'associations.

#### Gourmandises et danses

La fête avait pour cadre et pour la 2ème fois, le hall du Villaré. Les invités étaient répartis par petites tables joliment décorées. Le repas était concocté et servi par l'équipe de Michel Cayeux, du charcutier traiteur de A la renommée, de Villers-sur-Mer. L'animation était confiée à Régis Suez, auteur-compositeur-interprète et musicien. Il était accompagné d'Irène Fischer, chanteuse habituée des plateaux de TV, notamment dans les émissions de Michel Drucker.

Les convives ont dansé après le repas : valse, slow, madison, sirtakis ; ces artistes ont contribué à créer l'ambiance.

#### Des centenaires toujours plus nombreux

Doyenne et doyen étaient à l'honneur. Emma Salesse, 97 ans et René Duval, 88 ans ont reçu fleurs et cadeaux de la municipalité. Gérard Vauclin a rappelé : « Dans cette salle nous avons des doyens, mais ils ne sont pas les plus âgés de notre commune. En effet, les centenaires sont loin d'être rares à Villers-sur-Mer. Un rappel pour mémoire : vivent actuellement dans la station: Jeanne Filleau, 102 ans, Henry Rosso, 101 ans, Andrée Rosso, 100 ans et Marie Alleaume 100 ans. Nous avons, parmi nos habitants, plus de 630 personnes qui ont plus de 70 ans », ajoute le maire.



Régis Suez et Irène Fischer ont animé la fête

La table du Maire





# Andrée Rosso a fêté ses 100 ans à la mairie

En février, une cérémonie peu courante a eu lieu dans la salle des mariages de la mairie : on y fêtait les 100 ans d'une villersoise de longue date, qui était accompagnée par son mari, Henry Rosso, qui a 101 ans.

**A**ndrée Martin est née le 16 février 1911 à Saint-Rouze, dans le Cher. Elle se marie avec Henry Rosso, le 16 avril 1932, à Paris. « *Mes parents y étaient boulangers. C'est dans la capitale que nous nous sommes connus en 1925* », confie Andrée. « *Durant la Seconde Guerre mondiale nous avons été séparés, car j'ai été fait prisonnier durant 5 ans. C'était dur de ne plus se voir* », raconte Henry. Pendant ces années, Andrée, qui est couturière, vit chez les parents de Jeannine Bergougnoux, sa cousine qui se souvient : « *Elle confectionnait des cravates durant cette période* ». Mais Andrée a aussi travaillé pour la haute couture, notamment chez Paquin.

Quand Henry est libéré, il est malade. Ses poumons sont atteints. « *Ne restez pas à Paris, vous ne guérez pas, allez vivre à la montagne ou au bord de la mer m'a dit le médecin* », explique Henry Rosso. C'est ainsi que le couple arrive à Villers-sur-Mer en 1946 et installe une menuiserie, rue du Maréchal-Foch. Ils vivent toujours à la même adresse, même si Henry est à la retraite depuis plus de 35 ans. « *Le dimanche nous allons déjeuner chez notre cousine, Jeannine Bergougnoux, je prends la voiture que je conduis toujours* », ajoute en souriant Henry qui conclut : « *C'est grâce au bon air de Villers-sur-Mer que nous devons notre longévité* ».

Andrée Rosso, qui a reçu de nombreux bouquets de fleurs et cadeaux, était heureuse de cette réception pour son anniversaire. Sa famille et des amis ainsi que plusieurs élus municipaux étaient présents pour féliciter la centenaire à laquelle Monique Bécél, adjointe au maire, a remis un bouquet de 100 roses. « *Nous avons désormais, dans notre commune 3 centenaires : Jeanne Filleau dont je suis le petit cousin, Henry Rosso, qui aura 102 ans en septembre prochain et André Rosso. L'air est bon à Villers-sur-Mer !* », ajoute Gérard Vauclin, le maire, après avoir félicité la récente centenaire. Le verre de l'amitié a conclu cette heureuse cérémonie.



Gérard Vauclin, Henri Rosso et Andrée Rosso



Andrée Rosso a reçu des mains de Monique Bécél, Adjointe au Maire, un bouquet de 100 roses



## Un après-midi à la Vé Maine

**D**es bénévoles de Villers Accueil sont venues faire des démonstrations de broderie, cartonnage et verre craquelé pour les résidents. Une quinzaine de personnes assistaient à cette séance, en présence de Monique Bécél, Adjointe au Maire.

La journée s'est terminée autour d'une galette des rois pour la joie du public.



# ÉCOLES

Groupe scolaire Victor Duprez



## Quand les écoliers font partie du jury

Une expérience concluante a été reprise, cette année encore, par le groupe scolaire Victor Duprez. C'est le fruit d'une collaboration entre la Bibliothèque pour tous et l'école.

Comment rendre la lecture encore plus intéressante pour les enfants ? La réponse est venue d'un rapprochement entre la bibliothèque de Villers-sur-Mer et six classes de l'école Duprez : faire participer les élèves au prix « Livrentête ».

120 élèves ont voté. C'est « Faim de Loup » qui a gagné avec 69 voix, suivi de « Si tous les éléphants s'appelaient Bertrand » qui a obtenu 21 voix.

« Les enfants ont beaucoup aimé " Faim de Loup " de Pin-tus : le loup tombe dans un trou il est piégé, vient un lapin qui trop heureux de voir son ennemi dans le trou le nargue et l'insulte... » aberration de la nature, dégonflé du cerveau, incapable, imbécile, idiot. « Le lapin chante, danse et glisse à son tour dans le trou... C'est à la fois drôle et poétique », souligne Nicole Chédrü, bénévole de la bibliothèque, qui participe à la manifestation.

Les enfants étaient ravis de voter dans une urne comme les grands.

« J'ai fait cette animation avec Antoinette Lebaillif, également bénévole », précise Nicole Chédrü.

Des confiseries ont été distribuées pour remercier les professeurs des écoles et les enfants de leur participation.



# VIE ASSOCIATIVE

## Villers Accueil

L'association qui compte 290 membres et dont le président est André Casna a tenu son assemblée générale annuelle, en février, dans la salle panoramique du casino, en présence de 137 personnes et du maire, Gérard Vauclin.

Le président a remercié les chefs des nombreux ateliers qui accueillent, chaque jour, de nombreux adhérents. Il a souligné, en s'adressant au public, « *On est là pour vous accueillir et vous distraire* ».

Peinture, broderie, patchwork, bois vieilli, vitraux, peinture, marqueterie, dentelle, cartonnage, peinture sur soie, verre craquelé et scrapbooking, scrabble, marche, entre autres, rassemblent toujours plus d'adeptes. Toutes ces activités (sauf la marche) se déroulent au centre culturel et associatif du Villare. André Casna a remercié la municipalité pour la mise à disposition gratuite des locaux.

Villers accueil a été le maître d'oeuvre du téléthon 2010. « *La réussite a été probante sur le plan financier puisque 7449 € ont été versés aux caisses de l'AFN. Merci à tous pour ce résultat qui constitue un record absolu depuis 13 ans* », a indiqué le président qui a souligné : « *Un grand merci à notre adhérente Jeannine Maurice et à toute son équipe de bénévoles qui n'ont pas compté leur peine pour que tout se déroule bien* ».

Excursions, conférences et voyages font également partie des activités mises en place par l'association. « *Malheureusement, nous avons dû annuler 6 voyages ou excursions, en raison du faible nombre de participants et c'est vraiment dommage* », explique André Casna. Parmi les déplacements qui ont rem-

porté du succès on peut citer : la visite du Havre et le voyage à Marrakech, récemment.

Parmi les projets à l'étude figurent un voyage en Andorre ou en Pologne.

La vente des objets fabriqués dans les ateliers a rencontré beaucoup de succès. La prochaine exposition aura lieu du jeudi 21 Juillet au mardi 26 Juillet inclus, au Villare.

Des cadeaux gourmands ont été offerts aux chefs d'atelier et le pot de l'amitié a terminé cette assemblée.

**Pratique :** Villers Accueil, Le Villaré (en face de l'église) à Villers-sur-Mer. Permanence le vendredi de 10h à 12h (1er étage).

*Le président André Casna et les membres du bureau*



## Association des familles Villersois



L'effervescence règne dans les locaux du Foyer St Paul. Les bénévoles, trient les vêtements et préparent la braderie qui aura lieu samedi 16 et dimanche 17 avril et s'activent pour la mise en place des meubles et objets pour la brocante du samedi 30 avril.

« *Nous avons toujours de plus en plus de beaux vêtements à vendre et le public est au rendez-vous pour nos manifestations* », confie un bénévole. Les bénéfices de ces événements servent pour les goûters que nous offrons, chaque semaine, dans nos locaux ainsi que pour une excursion pour les personnes âgées, ajoute Maud Buhot, présidente de l'AFV.

De plus, l'association organise un voyage d'une journée le jeudi 26 mai pour la visite du Château de Miromesnil le matin et, après le repas, pour un Safari Bison. Le prix est de 74 Euros par personne (transport, petit-déjeuner, déjeuner, les entrées des visites inclus). Renseignements complémentaires au 02.31.87.05.31.

**Pratique :** AFV, Salle St Paul, boulevard Pitre Chevalier à Villers-sur-Mer. Braderie les 16 et 17 avril de 9h à 13h et de 14h30 à 18h. Brocante le 30 avril de 9h à 18h.

*Les bénévoles travaillent d'arrache-pied pour les manifestations de l'AFV*

# Association paléontologique

**L**es curieux de l'histoire de la Terre, appelés aussi paléontologues, n'ont pas coutume de ralentir leur rythme d'activité en hiver, et certainement pas à la falaise des Vaches Noires. En effet, certains chercheurs de fossiles viennent exprès aux premiers mois de l'année à Villers, tel un couple d'adhérents berlinois de l'APVSM, qui passent le mois de février sur les plages entre Bénerville et Houlgate à la recherche de l'ammonite rare qui manque encore dans leur collection.

Cet hiver, l'APVSM a eu plaisir d'accueillir dans ses locaux au Villare, ainsi qu'à la Salle Bagot :

■ **les 21 janvier et 19 février**, les participants aux deux sorties géologiques Houlgate-Pointe d'Auberville, conduits par nos adhérents Maryse Fuchs et Gérard Pennetier;

■ **le 23 janvier**, un groupe de lycéens du Havre, venus passer la journée aux falaises des Vaches Noires, conduits par Yves Lepage, adhérent et Président de l'association Sciences et Géologie Normandes (SGN);

■ **le 19 février**, dans le cadre de la réunion mensuelle, le même Yves Lepage avec une conférence sur le géologue et préhistorien havrais Emile Savalle (1834-1902);

■ **le 21 février**, une dizaine de jeunes (entre 6 et 12 ans) venus au « Club des jeunes paléontologues », animé par Paméla Barthélémy, adhérente.

■ **le 19 mars**, une vingtaine d'adhérents venus participer à l'identification des trouvailles de l'hiver et aux discussions informelles dans un cadre convivial.



Enfin, une dizaine d'adhérents de l'APVSM sont allés, **le 20 mars**, chercher des fossiles à Octeville-sur-Mer (76), rejoignant des amateurs appartenant à d'autres associations normandes, conduits par le Président de l'association SGN, Yves Lepage.

**P**our le printemps, en poursuivant la recherche des phénomènes qui tissent l'histoire de notre planète, notre association propose un programme varié et intéressant. Dans sa nouvelle orientation, l'APVSM s'adresse à tous les amateurs d'histoire, de préhistoire et de paléontologie, avec un accueil sans formalité et des rencontres conviviales. Ainsi tous sont invités aux rendez-vous suivants:

■ **les samedi 16 avril et 21 mai**, réunions mensuelles pour déterminer les trouvailles du mois (à 20h, au Villare).

■ **le vendredi 22 avril**, Journée Portes ouvertes dans les locaux de l'APVSM, au Villare (10h-12h et 14h-18h) et accueil des jeunes (à partir de 6 ans), au « Club des Jeunes paléontologues » (14h30 au Villare).

■ **le samedi 23 avril**, conférence exceptionnelle donnée par Arnaud Hurel, Ingénieur de recherche au CNRS/MNHN (Paris) sur « L'invention de l'homme préhistorique au XIXe siècle. Découvertes et débats », suivie d'une séance de dédicace de livres par l'auteur (cinéma du Casino, à 18h).

■ **le dimanche 24 avril**, sortie naturaliste de la matinée au marais de Blonville/Villers (RV 9h30 parking de la Gare de Blonville-sur-Mer);

■ **le samedi 18 juin**, dans le cadre de la réunion mensuelle avec détermination des trouvailles, Alain Delattre fera une conférence sur « Découvreurs des dinosaures » (Salle Bagot, à 20h).

**L**a paléontologie n'est pas réservée aux seules spécialistes scientifiques, car elle est ouverte à tous, notamment à Villers. Toute proche du site mondialement connu de la falaise des Vaches Noires, l'APVSM a été créée à Villers, voici 32 ans. Plus dynamique que jamais, elle accueille grands et petits, spécialistes et amateurs français et étrangers.

**Pratique :** informations plus détaillées sur le site : [www.fossiles-villers.com](http://www.fossiles-villers.com)

Horst Gödicke, Président de l'APVSM

*La sortie à Octeville en mars dernier*

## En Avant Scène !



**L'**atelier Théâtre « En Avant Scène » prépare pour la fin Juin 2011, 3 spectacles hauts en couleurs. Avec son 1er groupe, les enfants de 8 à 11 ans présenteront « Le gardien de la Porte des Secrets » ou comment passer de la Pré-histoire à L'Histoire...du Petit Chaperon Rouge !

« Le 2ème groupe, des adolescents de 13 à 17 ans, se lanceront dans un thriller sans queue ni tête avec pour titre de spectacle "Noir Manoir" »...explique Daisie, l'animatrice.

Quant aux adultes, c'est dans un couvent que nous les retrouverons, dans un spectacle rocambolesque « Opération pets de nonnes » ... Tout un programme !!!

Un autre projet est en gestation, avec l'Atelier Théâtre que Daisie dirige également à Bernay : la célébration du 1100ème anniversaire de la Normandie. Cette célébration sera concrétisée par le Spectacle « Rollon ou la trêve du Roi Charles », pièce en 4 Actes écrite par Jacques Henry et que Daisie mettra en scène.

*Répétition en costumes pour les élèves de Daisie*

# VIE ASSOCIATIVE

## Bibliothèque Pour Tous

La Bibliothèque pour tous, qui est animée par une équipe de bénévoles, est accessible à tous les âges, nouveautés et animations se succèdent.

### Le prix Culture et bibliothèque pour tous

**E**n 2010 il a été attribué à Richard Colasse pour *Saya*, publié au Seuil. Cette année, 4 titres ont été sélectionnés : *La mer noire* de Kéthévane Davrichewy, éditions Wespieser ; *Où j'ai laissé mon âme* ; *Où j'ai laissé mon âme* de Jérôme Ferrari (Actes Sud) ; *Nous étions des êtres vivants* de Nathalie Kuperman (Gallimard) ; *La Ballade de Lila K* de Blandine Le Callet (Stock). « *Les bibliothécaires participent à ce prix en donnant leur choix. Le résultat sera donné lors de l'Assemblée Générale de l'Union Nationale, le 17 mai* », indique Nicole Chédru, une des bénévoles.

### Secteur jeunesse

**5** titres concourent pour le prix 2010/2011 dans la catégorie « livres d'images » (3-7 ans) :

■ *Pomelo grandit* de Bădescu, R et Chaud, B (éditions Albin Michel jeunesse)

■ *Si tous les éléphants s'appelaient Bertrand* de Manceau, (Milan jeunesse)

■ *Macadam toutou* de Mathis et Merlin (Glénat)

■ *Faim de loup* de Pintus, E et Saillard, R. (Didier Jeunesse)

■ *Emma, où vont les fleurs en hiver ?* de Spider (Sarbacane).

6 classes de Villers-sur-Mer participent à cette animation. Dans un premier temps, les élèves lisent et étudient les livres en classe avec leur maîtresse. Puis vient le jour du vote en présence des bibliothécaires. " Après l'élection du meilleur ouvrage, les enfants procèdent à un échange de point de vue pour défendre leur opinion", explique Nicole Chédru.

Les résultats (le 17 mai) sont envoyés au département puis à Paris.

### Des nouveautés

Dans le but d'améliorer le secteur jeunesse, la bibliothèque a acheté des nouveautés : albums pour les plus petits, premiers romans pour les 7-10 ans ainsi que des bandes dessinées enfants et juniors.

**Pratique :** La Bibliothèque pour tous, rue Comtesse de Bearn à Villers-sur-Mer est ouverte, hors saison : mardi et vendredi 10h30 à 12h et samedi de 11h à 12h. En juillet-août : du mardi au vendredi de 10h à 12h. Tél : 06.02.32.67.24.



## Comité de jumelage

**L'**association a réussi sa première soirée choucroute, en février, dans la salle panoramique du casino. 170 personnes ont répondu présentes et Gladys Vignet, la Présidente du Comité avait le sourire : « *Pour une première c'est un succès* », se réjouit-elle.

Au menu : Apéritif, choucroute garnie, une bière ou soda, fromage, dessert et café. La soirée était animée par FR Animations (Franck et Régis Ruet). Une buvette était à la disposition des convives. La piste de danse n'a pas désempilé. Gladys Vignet, qui a été réélue présidente, lors de l'assemblée générale de l'association, le 5 février dernier, a été vivement félicitée par les adhérents. « *Le comité est prêt pour la prochaine édition* », a lancé la présidente en souriant.

**Pratique :** pour tous renseignements s'adresser au Comité de Jumelage européen, Centre culturel du Villare, 26 rue Général de Gaulle ou tél. 06.85.04.70.23 ou 06.72.43.59.84.



# L'ASPEC

## Une présence qui s'affirme dans la région

**L'**Association de soins palliatifs en Calvados accueille deux bénévoles supplémentaires dans son antenne villersoise.

« L'ASPEC devient de plus en plus présente dans notre région : l'HAD (polyclinique), notre premier partenaire, Pont L' Evêque, Saint-Arnoult et nous allons intervenir à l'hôpital de Criqueboeuf », précise Louise Sirakian, coordinatrice. Une convention a été signée avec la maison de retraite de Dozulé. Le champ d'interventions s'étend sur tout le secteur de la Côte Fleurie. Un site internet sera prochainement mis en place au centre associatif et culturel du Villare. « Ainsi, grâce à l'aide de la municipalité nous pourrions mieux être connus », souligne Louise Sirakian.

Deux bénévoles viennent de rejoindre l'équipe. L'Association adresse tous ses remerciements à la ville de Deauville, son maire et Madame Farbos, administrateur de l'ASPEC pour leur aide active et financière.

**Pratique** : A.S.P.E.C. (coordinatrice Louise Sirakian), Antenne de Villers-sur-Mer, mairie annexe, 8, rue Boulard. Tél. 02 31 14 65 13 ou 06 07 09 44 30. Permanences : le mardi de 14h à 17 h.

*L'équipe de l'ASPEC lors d'une journée formation détente.*



# A.D.M.R.

## Une activité en augmentation

**M**ême si les chiffres sont bons, la vigilance reste de rigueur face aux décisions gouvernementales, notamment pour les différentes aides financières.

Une soixantaine de bénévoles et de salariés de l'Association locale d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) se sont réunis, lundi, dans la salle panoramique du casino de Villers, autour d'un goûter convivial. Parmi les invités, il y avait également des représentants des onze communes adhérentes. En effet, Gérard Vauclin, Gérard Dauchin, Antoine Griex et Claude Louis, notamment et respectivement maires de : Villers-sur-Mer, Blonville-sur-Mer, Auberville et St Vaast-en-Auge, étaient présents..

Michelle Chesnais, présidente de l'ADMR, a fait le point : « 2010 a vu une augmentation de notre activité. Plus de 39 000 heures de travail ont été réalisées ».

La majorité de ces heures est consacrée aux personnes âgées, dépendantes, aux familles en difficultés et aux handicapés. 36 salariées, dont 5 diplômées ont en charge 260 clients, répartis sur 11 communes.

Les représentants des communes associées, Auberville, Benerville-sur-Mer, Blonville-sur-Mer, Bourgeauville, Branville, Douville-en-Auge, Gonneville-sur-Mer, Saint-Pierre-Azif, Saint-Vaast-en-Auge, Tourgéville et Villers-sur-Mer, se réunissent 2 fois par mois. « C'est un lien très important avec le terrain » souligne Michelle Chesnais.

Les intempéries : neige, verglas ont rendu l'accès, au domicile des clients, difficile. « Je remercie tout particulièrement celles grâce à qui les visites ont été possibles. Pour de nombreuses personnes âgées ou en difficulté la venue de nos équipes est le seul lien avec l'extérieur », précise la présidente. « Je pense, notamment à une cliente sourde, aveugle et en fauteuil roulant

*qui attend notre venue pour se coucher, se lever, subsister », souligne Michelle Chesnais.*

La gestion du service est complexe avec le personnel mensualisé, avec les bénéficiaires, voire leurs familles, qui se montrent de plus en plus exigeants, avec les salariées de plus en plus professionnelles mais qui demandent un encadrement régulier.

L'ADMR, qui fait le maximum pour gérer le quotidien de 260 personnes, se montre soucieuse pour l'avenir. Si les aides financières venaient à manquer, que se passerait-il ?

**Pratique** : ADMR. 10 rue Boulard à Villers. Tél : 02 31 81 59 33.

*Un goûter convivial est l'occasion pour l'ADMR de faire le point sur les activités de l'association*



## Conférence Saint- Vincent-de-Paul

**L'ASSOCIATION** caritative dont le président est Philippe Dangin aide les plus démunis mais les bénévoles ne sont pas assez nombreux.

« Le printemps est là après un hiver bien rude et les demandes ont été plus nombreuses surtout pour aider des familles ayant des difficultés pour régler l'EDF, charges diverses et acheter des produits de première nécessité », confie Louise Sirakian, bénévole.

Des collectes de la banque alimentaire sont organisées plusieurs fois par an et la conférence St Vincent de Paul espère que les donateurs seront généreux.

« Nous souhaiterions également des bénévoles pour nous aider car nous avons de nouveaux projets pour aider les plus démunis, non seulement en alimentaire mais aussi pour combler la solitude et créer un lieu de rencontre où « bavarder » autour d'un café... Si vous avez un peu de temps, contactez nous... Merci d'avance », souligne Louise Sirakian.

**Pratique :** Conférence St Vincent de Paul à Villers-sur-Mer.  
Tél. 06 09 82 93 93 – 06 07 09 44 30.

## DireLire

**D**ireLire poursuit ses activités régulières au Villare, avec le concours de Mitsou Ney.

### Les mots et la plume

Ce sont des ateliers d'écriture pour les adultes proposés, deux fois par mois, de 18h00 à 19h30, ils réunissent une dizaine de participants qui jouent, à partir des consignes données en début de séance, à découvrir leurs « mots justes », un plaisir qui se partage dans le rire et la complicité !

Les prochains rendez-vous :

- 21 avril,
- 12 et 26 mai
- 9 et 23 juin

### Les ateliers Livres Z'Héros

Il s'agit d'une heure du conte interactive et créative, qui accueille, pendant les vacances scolaires, les enfants deux fois par semaine. Dessins, collages, poèmes, chansons...leur imagination s'exprime en toute liberté.

Rendez-vous aux vacances de Pâques, les lundis et jeudis, du 11 au 28 avril inclus de 11h00 à 11h45 pour les enfants de 3 à 6 ans et de 15h00 à 16h00 pour les enfants de 7 ans et +

**Attention :** le nombre de places est limité, réservation obligatoire !



### Moment de lecture

Cette parenthèse est conçue pour le plaisir d'écouter lire, autour d'un verre. La musique des mots se communique, à travers des textes d'auteurs sélectionnés et lus par Mitsou Ney.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

**Pratique :** renseignements, tarifs et inscriptions au : 06 73 50 56 17 ou au Villare. Internet : [direlire.lesmots@yahoo.fr](mailto:direlire.lesmots@yahoo.fr)

*DireLire rassemble les amoureux des mots*

# L'association des Anciens Combattants

## Devoir de mémoire et de soutien

Sous la présidence de Michel Vancoille, les Anciens combattants de Villers ont tenu leur Assemblée générale, salle Bagot, en présence du président départemental Michel Bénard.

Une minute de silence a été observée à la mémoire des disparus de 2010 : Michel Victor, René Grandjean et M. Donnasson. Michel Vancoille souligne : « L'effectif de la section diminue. Le recrutement s'oriente vers les sympathisants pour permettre d'assurer les manifestations du souvenir. »

### Composition du bureau

L'Association compte 63 adhérents. Le bureau est composé de : Michel Vancoille, président ; Daniel Godbert, vice-président ; Gilbert Leclerc, trésorier et Jean-Pierre Florentin, secrétaire.

### Les manifestations de 2010

Les anciens combattants ont participé à 10 manifestations du souvenir. « *Ceux de Wicham étaient présents pour le 8 mai. Ils sont certes moins nombreux mais toujours fidèles* », confie le président.

« Les Amis du Mont-Canisy » accompagnent ces célébrations, avec leurs véhicules militaires.

La collecte des Bleuets de France (8 mai et 11 novembre) a mobilisé des volontaires ; « *malheureusement ils sont de moins en moins nombreux* » explique Michel Vancoille qui lance un appel aux bénévoles pour ces collectes.

### L'esprit de l'Association

« *Nous avons un devoir de mémoires et de soutien envers nos camarades en difficulté. Nous ne devons pas oublier qu'une présence, un geste, une reconnaissance sont très importants* », explique le président. Les Anciens combattants entendent rester solidaires afin de ne pas oublier le passé qui enrichit l'avenir.

Michel Vancoille a tenu à remercier la municipalité pour son soutien.

Michel Bénard, président départemental, a passé en revue les faits marquants de 2010 et parlé de l'avenir.

### Une situation préoccupante

« *80 amis disparaissent chaque trimestre* », a rappelé le président. Bénard. Nos missions consistent en des voyages, de l'aide sociale (secours et colis) et en cérémonies. Cette année 198 878 euros



Les membres du bureau des anciens Combattants

ont été consacrés au social départemental. 4820 euros ont été donnés pour les pupilles de la Nation.

« *Au Ministère on nous avise d'un budget de rigueur : une baisse de 3,80 %, soit 110 millions de moins* », annonce le président qui rappelle que les retraites n'atteignent pas 600 euros par an. « *François Baroin nous a dit que les Anciens Combattants devaient participer aussi à la dette publique. Nous réfléchissons, dans ce contexte, à une possibilité d'action pour réagir* », informe Michel Bénard. L'association, au niveau départemental, envisage de se rassembler en regroupant les sections, par exemple.

### Projet d'un Mémorial à Caen

Il serait édifié près de la Clinique du Parc, en mémoire des civils et militaires du Calvados, morts pour la France, en Indochine, Afrique du nord et Opérations extérieures; Son coût serait de 104 000 euros. « *Pour cela, il faut de l'argent. Nous comptons sur le soutien des mairies, du Conseil général, du Conseil régional, notamment. Nous avons édité des plaquettes pour avoir des dons. Nous n'avons que très peu de retour de la part des mairies (105 réponses sur 706 demandes). Le premier coup de pioche doit intervenir fin 2011, l'inauguration est prévue fin 2012. Il devient urgent que nous ayons des dons* », conclut Michel Bénard.

**Pratique** : Association pour l'édification du Mémorial Indo AFN OPEX- Office départemental des ACVG, rue neuve Bourg l'Abbé- BP 20528- 14036 Caen cedex 1.

Le président départemental Michel Bénard



## A.S.V.B.B.

### Un championnat automne-hiver perturbé par les intempéries

Chez les jeunes, les matchs s'enchaînent les samedis toute la journée, dans une très bonne ambiance, avec pour dirigeant, Eric Jacquet, Christophe Leroux et Franck Lebaillif. Une mention spéciale pour les U13 qui terminent second de leur championnat Automne. Des stages et des tournois en salle ont eu lieu pour toutes les catégories. Avec le minibus ce n'est que du bonheur, lors des déplacements. Encore merci à nos partenaires !

Les U17, jumelés avec Houlgate et entraînés par Thierry Mabire ont obtenu de bons résultats avec un effectif conséquent.

Les seniors ont bien débuté la saison, mais, depuis le début de l'année, de nombreux blessés sont venus grandir les rangs de l'infirmerie. Il faut se serrer les coudes pour ne pas descendre en division inférieure.

Félicitations aux vétérans, qui évoluent toujours dans un bon état d'esprit, avec Jean Bouezet, leur responsable.

Bonne fin de saison à tous et vive le foot !!!

Le Président,

Jean-Claude Demorieux



## Tennis Club

### Terre battue, le retour

L'exercice 2010 du TCV s'est révélé plus qu'encourageant : tous les chiffres sont en progression, l'activité, le bénéfice, mais surtout la dynamique a été remarquable avec la relance de la petite

restauration, de la boutique, le succès des tournois officiels et internes, grâce au dévouement des bénévoles, à celui de nos salariés Isabelle et Patrick. Nous n'oublions pas le rôle important joué par les adhérents qui ont marqué leur attachement à notre Association par leur participation importante aux animations, organisées au long de l'année et la Commune de Villers, interlocuteur toujours attentif à nos préoccupations. Depuis la fin du mois de février, la ré-

fection des terres battues est entamée, travail long et délicat, sous l'égide de Patrick Bouvot, que j'avais évoqué longuement l'an passé à la même époque. Une bonne météo est primordiale ; il semble qu'elle soit pour le moment favorable et permette d'ouvrir à temps les terres battues, théâtre de nos futures glissades.

Pour autant nous restons attentifs à la possibilité, qui nous a été offerte par la Commune, d'offrir à nos adhérents, depuis le 1er janvier dernier, un forfait à un tarif concurrentiel incluant les 2 courts couverts de Villers. Quel progrès considérable ! Grand merci !

Nous allons préparer maintenant la saison d'été, mettre au point le calendrier des animations. N'hésitez pas à vous renseigner sur les tarifs, les dates des tournois... en nous rendant visite, en téléphonant à Isabelle (02 31 87 52 40) ou en consultant notre site internet ( tennis club de villers sur mer sur un moteur de recherche).

A bientôt sur les courts

Patrick Jégou  
Président



*La convivialité est de mise au Tennis Club*



# Volley-Ball

## Une saison prometteuse

C'est que début juillet que s'ouvre officiellement la saison du beach volley, section de l'association Villers Animation et Loisirs dont le président est Jean-Pierre Loevenbruck. Sous l'égide de Christian Caldaguès, qui dirige cette section, de nombreuses compétitions sont organisées ; en voici la liste :

- Jeudi 14 juillet tournoi volley ball
- Samedi 16 juillet Tournoi du Casino
- Samedi 23 et dimanche 24 juillet tournoi ligue de Basse Normandie
- Samedi 30 juillet tournoi Robin
- Samedi 6 août Tournoi du moniteur
- Samedi 13 août tournoi Calda
- Samedi 20 août tournoi Etablissement Les Bains
- Samedi 10 septembre tournoi de Clôture Janine de Menias parrainé par l'Amicale des internationaux français de volley-ball. Ces dates sont à valider en fonction du temps.

« Le tournoi du 16 juillet « du Casino » est celui qui, en principe,

draine les volleyeurs d'un peu partout ; celui des 23 et 24 juillet met « à la une » Villers, au niveau des instances Fédérales du volley-ball et le tournoi de clôture est toujours un moment privilégié qui marque la fin de la période estivale », précise Christian Caldaguès.

Tous ces tournois bénéficient de l'implantation de la nouvelle aire de jeu dédiée au volley devant la rue de la Rosière

Les amateurs de volley attendent avec impatience le début de la saison des tournois.



## C.N.V.

Au printemps le Cercle Nautique Villersois reprend ses activités à temps plein, pour ses membres, les pratiquants à l'année mais aussi pour les stagiaires vacances, avec également l'arrivée d'une nouvelle flotte de Pico, pour le plaisir de tous.

### La voile à l'année

La voile de compétition a lieu le mercredi après midi de 14 à 17h depuis la reprise des cours le 6 avril.

### La voile loisir du samedi

Elle est également maintenue à 14h, ouverte à tous enfants et adultes, elle permet l'apprentissage de la voile et le plaisir des balades. Tarifs au trimestre, ou à la séance.



### Le calendrier des régates

Le C.N.V. s'est d'ores et déjà engagé dans l'organisation de :

- Régate Interligue Fireball/470 les 2 et 3 juillet
- 2 régates du casino Groupe Tranchant le 16 juillet et le 13 août
- Régate de la ville de Villers-sur-Mer (date à définir)

### Stage de voile

Comme chaque année il aura lieu sur catamaran durant les vacances de Printemps, sur dériveurs selon la météo, les combinaisons et gilets de sauvetage sont mis à disposition et le tarif du stage soit 5 1/2 journées est de 130 euros.

### Char à voile

Les cours ont repris, avec beaucoup de succès, dès que la marée en permet la pratique.

**Pratique :** renseignements et inscriptions au club, par téléphone (02 31 87 00 30) ou par mail (cnvillers@gmail.com)

## Le Pétanque Club

### 48 adhérents se retrouvent régulièrement sur le terrain

Le nouveau bureau, qui est en place depuis 2009 et a officiellement pris ses fonctions en janvier 2010, veut augmenter encore le nombre d'adhésions.

« Notre objectif est d'avoir davantage de licenciés afin de pouvoir participer plus régulièrement aux concours », souligne Robert Grandjean, le président.

Le club organisera, durant l'été quatre concours : les 13 et 27 juillet et les 10 et 24 août. Les parties se jouent tous les jours (selon la météo, cependant)

au jardin des écoles, à partir de 14h30. « De plus nous offrons la licence la première année », indique le président. Que faut-il souhaiter à ce club qui connaît un renouveau croissant ? « Encore plus d'adhérents, une plus grande participation aux concours et... une météo clémente », répond Robert Grandjean.

Les membres du bureau sont : Robert Grandjean, président, Albert Beltran, vice-président, Daniel Proix, trésorier, Carole Molero, secrétaire, Martine Grandjean, trésorière adjointe et Caroline Beltran, secrétaire adjointe.

**Contact:** Robert Grandjean au 06.42.61.08.22



Les membres du bureau du Pétanque Club

## A.J.V.

### Nombre d'adhérents en hausse et suppression du tennis et de l'arbalète

L'association des Jeunes Villersois, qui existe depuis 45 ans et dont le président est Jean-Jacques Legros, repose en majorité sur la pratique sportive de loisir.

Jean Jacques Legros a le sourire l'association est en progression : avec 445 participants, soit une progression de 20%. « La mise à disposition du Villare, depuis l'automne 2010 a certainement eu un effet attractif », souligne le président. Un exemple : le nombre d'adeptes des sections danse, gymnastique et maintien en forme est passé de 150 à 190.

#### Quelques chiffres

Les femmes représentent 60% des adhésions. Le badminton, qui s'est vu attribuer 1 heure de pratique hebdomadaire supplémentaire, a doublé son effectif. Le profil des membres évolue avec le temps : il y a, depuis la rentrée de septembre plus d'adultes que d'adolescents. La tranche des 13-17 ans est la moins bien représentée avec 58 adhérents. 258 membres habitent la commune et 187 viennent des villes voisines ; « ces derniers progressent régulièrement chaque année » indique Jean-Jacques Legros.

#### La disparition de la section tennis

Les tennis couverts et les courts extérieurs sont la propriété de la commune. Pour respecter la législation, Villers-sur-

Mer a du créer un EPIC de sports et de loisirs pour la gestion des installations et des équipements lui appartenant. « Cette nouvelle structure a repris l'ensemble des pratiquants qui souhaitent poursuivre l'activité tennis. Les deux professeurs sont devenus salariés de cet organisme. Nous avons eu la douloureuse déception de perdre, en une fois, les 104 membres de cette section », annonce le président.

Le tir à l'arbalète (3 participants) a été supprimé depuis septembre.

#### Des activités très variées

Avec l'aide des responsables de section, Jean-Jacques Legros a passé en revue les différentes sections de l'association. « Elles se portent bien tant au point de vue nombre de participants qu'au point de vue financier », précise Monique Xavier, trésorière.

Actuellement, le classement, en fonction du taux de fréquentation s'établit comme suit : danse jeunes et adultes : 82 adhérents ; maintien en forme : 56 ; fitness : 54 ; tir-à-l'arc : 49 ; sambo : 32 ; badminton : 30 ; VTT : 20 ; tennis de table : 20. Il faut ajouter le tarot dont le nombre n'est pas précisé.

#### Manifestations et participation aux championnats

■ Le VTT organise, avec Jean-Jacques Dumont, les 6h VTT où se retrouvent 40 équipes et participe à plusieurs courses dans l'année. Il serait question que le championnat de France se déroule à Villers-sur-Mer, sous réserve de confirmation.

■ Le sambo se déplace pour participer à différentes compétitions dans la France entière avec de fréquents podiums, notamment aux championnats de France et de Normandie. « Nous or-

Patrick Bouvot qui enseignait le tennis depuis 30 ans à l'A.J.V. rejoint le nouvel EPIC sportif.

Les membres du bureau



ganiserons les 24 et 25 juin prochains, le Trophée groupe Tranchant avec le plus grand club de Russie qui viendra dans notre commune pour participer à la compétition. C'est une première en France », annonce Christophe Girot, responsable de cette section dont le professeur est Luc Linée.

■ Le tennis de table, dont le responsable est Alain Chancerel, participe aussi à des compétitions et en organise.

■ La danse jeunes et adultes donne des spectacles et participe à des manifestations.

■ Le tarot assure la mise en place, notamment, d'un tournoi annuel à Villers, qui attire de nombreux joueurs, y compris de départements extérieurs. Le prochain aura lieu le 26 juin, dans la salle panoramique du casino.

**Pratique :** AJV, Le Villare- BP 15 14640 Villers-sur-Mer.

Jean-Jacques Legros, président de l'A.J.V. et Jean-Paul Durand, 1er adjoint au maire



## Création d'un E.P.I.C. Sportif

**U**n Etablissement public industriel et commercial (EPIC) des activités sportives et de loisirs a vu le jour. Il ne concerne, actuellement que le tennis. Jean-Paul Durand, 1er adjoint au maire, explique pourquoi il a été créé et ce qui va changer à Villers-sur-Mer.

### *Annie Mathieu - Pourquoi ce nouvel EPIC ?*

Jean-Paul Durand – Les dispositions légales en vigueur imposent ce changement, à partir du moment où une commune effectue une délégation de service public, ce qui est le cas présent car nous donnons l'utilisation des terrains de tennis à une association, le TCV, ce qui engendre des flux financiers importants.

### *A.M. - Quel était le statut du TCV jusqu'au 31 décembre 2010 ?*

J.P.D. – Cette association autorisait ses adhérents à pratiquer le tennis sur des terrains extérieurs, propriété communale, mis gratuitement à la disposition du club qui compte environ 250 membres.

### *A.M. - Existe-t-il d'autres associations dans lesquels ce sport se pratiquait ?*

J.P.D. – Oui, l'A.J.V. (Association des Jeunes Villersois) qui apprenait le tennis, pendant l'année scolaire, à 80 enfants et 20 adultes et le CALM qui prenait le relais pendant les vacances.

### *A.M. - Et les terrains couverts ?*

J.P.D. – Ils étaient pris en charge par la commune avec un système de location horaire.

### *A.M. - Le nouvel EPIC remplacera-t-il toutes ces structures ?*

J.P.D. – Oui, mais pour toute la partie administrative et financière. Nous avons justement choisi la solution de donner à un EPIC la délégation de service public pour la gestion du tennis, par le biais d'une convention. Cela permet aux structures existantes de continuer à fonctionner.

### *A.M. - La mise en place a du être difficile ?*

J.P.D. – Tout a été fait en parfaite et totale concertation avec ces structures et toutes les parties ont été écoutées pour permettre d'arriver au résultat actuel. L'EPIC gère et organise tout le tennis en partenariat avec le TCV, l'AJV et le CALM.

### *A.M. - Que deviennent les salariés ?*

J.P.D. – Ils ont été repris au sein de l'EPIC, aux mêmes postes et conditions.

### *A.M. - Que garde le TCV ?*

J.P.D. – Il garde l'organisation des rencontres, des tournois, des animations, la vie associative, la gestion des équipes, l'organisation des stages...

### *A.M. - Les tarifs sont-ils les mêmes ?*

J.P.D. – Pour la 1ère fois il est possible de prendre un abonnement qui permet de jouer sur courts extérieurs et couverts. Il en coûte 290 euros (cotisation TCV incluse) ou 340 euros en cas de non adhésion à l'association, avec une réduction de 10% pour toute personne ayant son domicile fiscal à Villers-sur-Mer. Il y a également d'autres formules et toujours la possibilité de prendre des cours privés avec les professeurs.

### *A.M. - Comment fonctionnent les écoles de tennis ?*

J.P.D. – Elles sont deux : celle réservée aux moins de 18 ans, avec une base retenue de 6 jeunes par heure de cours, pour un tarif de 30 euros par trimestre. Quant à celle réservée aux adultes, la base retenue est de 4 joueurs par heure de cours, pour un tarif de 100 euros par trimestre.

### *A.M. - Quelle est la composition du bureau ?*

J.P.D. – Je suis président. Vice-président : Patrick Jégou (président du TCV) ; 2ème vice-président : Laurent Ménard (conseiller municipal) ; 3ème vice-président : Brigitte Menneson (présidente du Cercle Nautique Villersois). Le directeur de l'EPIC est Franck Lebaillif.

### *A.M. - Le tennis est le seul concerné ?*

J.P.D. – Pour l'instant, oui, mais l'EPIC, dans l'avenir, pourra prendre en charge d'autres activités.

### *A.M. - Votre conclusion et votre perspective d'avenir pour cet EPIC sportif ?*

J.P.D. – Aucune personne n'a été laissée au bord du chemin. Nous espérons que cette formule et les tarifs pratiqués inciteront les joueurs à venir nombreux et à continuer à s'impliquer dans la vie de leur club. Nous souhaitons également favoriser au maximum la pratique de ce sport pour les jeunes. Il faut rester vigilants sur l'équilibre financier.



## Un premier trimestre encourageant

### Une fréquentation satisfaisante

**A**vec 713 visiteurs accueillis en janvier 2011, l'Office de Tourisme enregistre une très légère hausse de fréquentation par rapport à janvier 2010, à hauteur de 1,9%. L'impact du tournoi de scrabble organisé du 13 au 16 janvier derniers aux tennis couverts se ressent beaucoup dans ce chiffre. En effet, ce week-end, particulièrement ensoleillé, constitue le pic de fréquentation du mois, la station ayant vu son nombre de visiteurs multiplié par trois.

Pour ce qui est du mois de février 2011, on constate un net redémarrage de la fréquentation et une augmentation par rapport à l'an passé, avec une croissance de 26%. Petite nuance à apporter : les vacances de février 2010 des Parisiens se poursuivaient sur le mois de mars. Les conseillers en séjour de l'Office de Tourisme ont renseigné 1652 visiteurs sur le mois. Les dimanche 20 et lundi 21 février, au cœur des vacances des parisiens, représentent le pic de fréquentation du mois.

En mars 2011, on s'oriente vers une légère baisse de fréquentation de l'Office de Tourisme, à relativiser car due essentiellement au décalage des vacances scolaires par rapport à 2010.

### Des animations réussies

#### Le bal masqué

La 2ème édition du bal masqué et fête des crêpes, en février, a battu un record d'affluence. 120 enfants ont dansé dans la salle panoramique du casino, décorée



pour l'occasion. Fées, princesses, arlequins ou vikings se déhanchaient sur la piste de danse. Un goûter, offert par les commerçants partenaires, a régalé les participants.

190 enfants ont dansé au bal masqué

#### Un spectacle écolo interactif

« Sauvons la planète Gaïa » était présenté, en février, par la Compagnie Zygomatiques, dans la salle de cinéma du Casino, devant 190 spectateurs. Virginie Rondeau et Ludivine Moullé ont joué les aventures de la petite Lily qui demande des conseils au public des conseils écolos pour sauver la planète. Les spectateurs de tous âges ont joué le jeu. Tout le monde a été récompensé, dans la salle panoramique, par plusieurs centaines de crêpes.



Le public est venu en nombre applaudir le spectacle interactif



### La documentation 2011 est arrivée

**Q**ue se passe-t-il dans la commune ? Comment organiser votre séjour ? Que fait Villers à l'occasion des 1100 ans de la Normandie ? Autant de questions auxquelles vous trouverez des réponses auprès des conseillers en séjour de l'Office de Tourisme bien sûr, mais aussi tout simplement dans nos éditions 2011, colorées, « relookées », mais toujours aussi fonctionnelles et pratiques : Ainsi, retrouvez dès à présent sur nos présentoirs ou en téléchargement sur notre site Internet ([www.villers-sur-mer.fr](http://www.villers-sur-mer.fr)) la documentation suivante :

- Brochure touristique
- Guide de séjour
- Agenda des animations
- Brochure visites guidées
- Guide des familles
- Nouveau plan de la station
- Dépliant des vacances de Pâques

## Fanny Pauwels est la nouvelle directrice de l'animation

Elle succède à Marie Darriau  
qui a démissionné, à la suite de  
son mariage avec un Américain  
qu'elle a rejoint à Washington.

**F**anny Pauwels, 36 ans, mariée, 2 enfants, a passé son enfance à Trouville et vit à Villers-sur-Mer depuis 1997. Elle travaillait, depuis 8 ans, au C.I.D. de Deauville comme coordinatrice d'exploitation. Elle a notamment, à son actif, une participation importante au Festival du Film américain. Le système de montage-exploitation n'a pas de secret pour elle.

Dotée d'une vision globale des manifestations elle possède la volonté de s'investir dans la commune où elle vit. « *Sous la direction de Clotilde Cassot, je souhaite continuer la grande dynamique villeroise d'animation et la développer encore plus* », confie-t-elle. « *Elle apporte un regard nouveau, rafraîchi dans cette partie de nos activités* », conclut Clotilde Cassot, directrice générale de l'office de tourisme.



## Nos engagements... pour vous

### La sécurité, une priorité

**D**epuis le début de l'année, l'Office de Tourisme est équipé d'un défibrillateur automatique, véritable outil indispensable d'assistance aux visiteurs. L'enjeu : réduire les morts subites d'origine cardiaque. Cet appareil est très simple d'utilisation et prévu pour un public non formé. En cas d'intervention, l'utilisateur est guidé par l'appareil dès sa mise en route. Cette prise en charge peut sauver la vie d'une personne en attendant l'arrivée des secours.

La mise en place de ce défibrillateur au sein de l'Office de Tourisme s'inscrit dans une volonté de la commune de veiller au bien-être de ses résidents permanents, secondaires ou de passage. Ainsi, d'autres défibrillateurs, installés depuis peu, sont à votre disposition aux endroits suivants : poste de secours digue est, poste de secours digue ouest, Tennis couverts, gymnase, Casino et Villare.

A noter que les emplacements des défibrillateurs sont matérialisés sur le nouveau plan de la station édité par l'Office de Tourisme, disponible sur simple demande et téléchargeable sur notre site Internet.

Désireux d'accompagner ce déploiement des défibrillateurs et de s'impliquer dans la sécurité des visiteurs, l'Office de Tourisme s'informe et se forme régulièrement, pour mieux s'engager et sensibiliser le public. Pamela Barthélémy et Camille Jarroux, nos deux guides nature, ont suivi les 2 et 3 février derniers une formation aux premiers secours avec Ingrid Lenot, Moniteur National de Premiers Secours au sein de



Un des défibrillateurs installés à Villers-sur-Mer (celui du Villare)

Les deux guides nature de l'office de tourisme ont participé à une formations aux premiers secours



la Délégation du Calvados du Centre Français du Secourisme. Cette demi-journée de formation s'est tenue au Villare et elle a compté huit participants.

## Les Ateliers du Méridien

**151** enfants ont participé aux Ateliers du Méridien, organisés pendant les vacances de février. Les trois thématiques animées par Camille Jarroux au Villare ont remporté un joli succès.

Peintres en herbe, vacances en musique, princesses et chevaliers ont été plébiscités par les enfants qui sont friands d'activités manuelles. Ces ateliers du Méridien sont devenus un pilier des vacances scolaires. Si les thématiques de février ont fait un carton plein, gageons qu'il en sera de même lors des vacances de Pâques...

*Les peintres en herbe s'appliquent*



## L'Atelier des P'tits Chefs

**E**n février, les enfants ont mis la main à la pâte, puisqu'il s'agissait d'une nouvelle session de recettes : les crêpes, sous la direction des chefs des Disciples d'Escoffier. Les différentes séances ont rassemblés 25 petits chefs en herbe, dans les cuisines de la salle panoramique du Casino.

Les chefs ont fait preuve de beaucoup de pédagogie. Les recettes élaborées, avec la participation des enfants, étaient savoureuses.

Tous sont repartis repartis avec une toque, un diplôme et la recette pour faire profiter toute la famille de ces délicieuses recettes de la Chandeleur.



## LE CINEMA A LE VENT EN POUPE

**L**e Cinéma du Casino a le vent en poupe ces dernières années, comme en témoignent ses entrées en constante progression. Pour ce premier trimestre 2011, il enregistre même un nouveau record de fréquentation avec plus de 2 200 spectateurs, soit une hausse de 88% par rapport au premier trimestre 2010. Porté par le film Rien à déclarer (768 entrées), le mois de février fait un bond spectaculaire en multipliant ses entrées par trois : 1 368 spectateurs en 2011, contre 458 en 2010. A noter que 94 séances ont été programmées sur ce premier trimestre, contre 82 l'an dernier (+ 14,6%). Il nous faut désormais maintenir la qualité de la programmation et des services annexes (vente de glaces, pop corn, confiseries, mise à disposition de rehausseurs, large diffusion du programme, etc.) pour continuer sur cette lancée. Les films les plus attendus de l'année passeront forcément par Villers !

## Rejoignez-nous sur Facebook !



Office de Tourisme de Villers a créé sa page Facebook au début de l'été 2010. Actualisée régulièrement,

elle connaît un joli succès. Véritable plateforme d'échange d'idées et d'interactions, cette page nous permet d'avoir un retour qualitatif sur les animations proposées. Toujours dans l'optique de satisfaire nos visiteurs, nous sommes à votre écoute et avides de vos commentaires. N'hésitez pas à visiter notre page et à rejoindre notre cercle d'amis !

<http://www.facebook.com/Officedetourisme.Villerssurmer>



# Au Printemps, faites le plein d'évènements !

Voici les principales manifestations, durant les congés scolaires et dont vous pouvez demander le détail à l'Office de Tourisme :

## Du 11 au 15 avril

**Les Ateliers du Méridien** sur le thème de Bricolo Nature, avec Camille Jarroux.

## 12 avril

**Conférence Falaises des Vaches Noires** par Paméla Barthélémy, guide nature. Gratuit.

## 15 avril

**Ateliers des Chefs Primeurs**, avec les Disciples d'Escoffier.

## Du 16 au 23 avril

**Tournoi des Jeunes** au Tennis-club de Villers-sur-Mer.

## 16 et 17 avril

### La tulipe est en fête

Plantation en pleine terre de 10 000 tulipes jaunes et rouges, sur une surface de 6mx6m, à l'Amphithéâtre Perdrisot. Ces fleurs seront une reconstitution du drapeau normand. La production de tulipes est faite à Villers-sur-Mer par Arnaud Besnier. Le dimanche les fleurs seront vendues au public.

## 16 et 17 avril

**Braderie de vêtements** de l'Association des Familles villersois.

## 17 avril

**Opération « Au printemps la Normandie se découvre »** : balade découverte du milieu marin.

## Du 18 au 22 avril

**Les Ateliers du Méridien « Pâques »**, avec Camille Jarroux.

**CALM : Zap Club**

**CALM : stage de tir à l'arc.**

## 19 avril

**Journée d'initiation au scrabble**, avec le Comité de Normandie de Scrabble.

## 20 avril

**Ouverture au public du Paléospace l'Odysée**, musée de France.

## 20 avril

**Atelier des P'tits chefs « L'oeuf en sucre »**, avec les Disciples d'Escoffier. Projection de photos-conférence, avec Jeannine Maurice. Gratuit

## Du 20 avril au 8 mai

**Opération « Au printemps la Normandie se découvre »** avec un atelier découverte à prix réduit.

## 23 avril

**Conférence** avec l'Association Paléontologique.

## Du 23 au 25 avril

**Paléospace l'Odysée : visite guidée de l'exposition temporaire « Quand les dinosaures pondaient des oeufs »** et atelier enfant « Tout commence par un oeuf ».

## 24 avril

**Grande chasse aux oeufs de Pâques.** Gratuit.



## Du 26 au 29 avril

**Les Ateliers du Méridien** sur le thème « Le Scrapbooking », avec Camille Jarroux.

## 30 avril

**Brocante** de l'Amicale du Personnel Communal.

**Brocante** de l'Association des Familles Villersois.

## 1er mai

**Opération « Nettoyons la plage »**

## 4 mai

**Opération « Au printemps la Normandie se découvre »** : balade découverte Falaises Dinosaures.

## 8 mai

**Rassemblement devant le Casino de véhicules militaires anciens**, avec Les amis du Mont Canisy.

## Les principaux évènements de mai et juin

# la fête des voisins

### Fête des Voisins

Lancée il y a 12 ans, cette fête est un antidote à l'individualisme et au repli sur soi. Le principe est simple : inciter les gens à se rencontrer autour d'un verre, un buffet entre voisins. Chacun apporte sa contribution. Pour la première fois, cette année, Villers crée, à cette occasion, un

espace de rencontres et d'échanges. Venez retrouver vos voisins sur la Place du Marché, décorée aux couleurs de l'évènement ! Sur place, tables et chaises seront à disposition et la soirée se déroulera dans une ambiance musicale.

## Auto-Rétro le 29 mai



C'est le rendez-vous des passionnés de belles carrosseries. Superbe défilés de voitures anciennes avec « Lisieux auto-rétro » et son Président Marcel Tillard. Le public aura la possibilité de faire un tour en automobile d'époque, contempler l'expositions des véhicules de collection sur la digue et d'assister au concours d'élégance.

## A la découverte de l'orgue les 4 et 5 juin

Ouverture de la saison des concerts d'orgue gratuits et visite de l'orgue de l'église St Martin, avec Catherine Guillard, organiste.

## La Fête du Dinosaur le 18 juin

La station fête le retour de son emblème : le célèbre dinosaure de verdure (9000 plants et 7 mètres de haut et 12 mètres de long), place Mermoz (devant l'Office de Tourisme). C'est l'occasion de se replonger dans le Jurassique. Ateliers d'enfants, balade Falaises Dinosaures, remise des prix du concours de photos « Dino focus » et verre de l'amitié en musique sont au programme.



La liste complète des manifestations, les lieux où elles se déroulent, les horaires, les tarifs et les renseignements complémentaires sont disponibles à l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer.

**Pratique** : Office de Tourisme, Place Mermoz à Villers-sur-Mer (14640) Tél. 02 31 87 01 18 Internet : [www.villers-sur-mer.fr](http://www.villers-sur-mer.fr)

# 16 et 17 avril

## La tulipe est en fête

Plantation en pleine terre de 10 000 tulipes jaunes et rouges, sur une surface de 6m x 6m, à l'Amphithéâtre Perdrisot. Ces fleurs seront une reconstitution du drapeau normand. La production de tulipes est faite à Villers-sur-Mer par Arnaud Besnier. Le dimanche les fleurs seront vendues au public.

